



Aide alimentaire  
au  
Niger

Analyse spatiale 1993-1995

SAH/D(96)465  
Juin 1997

Diffusion générale

---

**OCDE**

*Organisation de Coopération  
et de Développement Economiques*

**OECD**

*Organisation for Economic  
Co-operation and Development*

# Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

---

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 500 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

## DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions.
- Bulletin d'information semestriel, diffusé à 3700 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

## DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

### **Europe**

*CIRAD/CIDARC - UCIST*  
2477 Ave. du Val de Montferrand  
BP 5035 - Bât 5 - Bureau 113  
34032 MONTPELLIER cedex 1 - France  
Téléphone : (33)67 61 55 27

### **Asie**

*Institut de recherche de JICA*  
International Coop. Centre Building  
Ichiguya Hommura-cho  
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon  
Téléphone : (81)3-3269 3201

### **Amérique du Nord**

*Équipe ISAO - Université Laval*  
Pavillon Agathe-Lacerte (Local 1040)  
SAINTE-FOY, QUE. G1K 7P4 - Canada  
Téléphone : (1-418)656 5448

### **Afrique**

*RESADOC - Institut du Sahel*  
BP 1530  
BAMAKO - Mali  
Téléphone : (223)23 02 37

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international sur le Sahel, qui s'appuiera sur les quatre pôles géographiques ci-dessus.

## CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus et peuvent être consultés à Paris à l'adresse suivante :

**Centre de Développement de l'OCDE (Bibliothèque)**  
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS  
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club du Sahel et le Centre de Développement de l'OCDE pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Cette base de données tourne sur MICRO-ISIS, logiciel développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

---

Club du Sahel - OCDE  
2 rue André Pascal  
75775 PARIS cedex 16 - France  
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00  
Télex : F640048 OCDE Paris  
Téléfax : (33-1) 45-24-90-31

---

Cette étude a été réalisée par Robin Jackson et Marie-Christine Le Bret sous la direction de Carol Voyer, Conseiller Club du Sahel.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes citées ci-après et particulièrement l'équipe du PAM, Niger pour leur contribution et le temps consacré à cette étude.

Gilbert Cina	PAM, Niger
Jean-Yves Le Quime	"
Jacques Higgins	"
Mr Baulin	Délégation de la Commission Européenne, Niger
Jochen Knoth	"
Jean-Loïc Baudet	"
Olivier Faugères	Coopération française, Niger
Jens Krauss-Masse	Ambassade d'Allemagne, Niger
Jean-Claude Marchand	Agence pour la Coopération et le Développement
Jacques Lépine	International, Niger
R. Luneburg	USAID
Chrystel Fenet Balmer	Coopération suisse, Niger
Latifa Mai Moussa	Coopération danoise, Niger
Jan Schollaert	CARE International, Niger
Natasha Cadet	Africare, Niger
Abdou Galadima	Eglise Evangélique de la République du Niger
Krista Riddley	Catholic Relief Service, Niger
Joseph Amina	SOS Sahel International, Niger
Quaelien Hermans	SNV, Niger
Plonius Scharp	"
Sidiba Hadiza	Croix rouge Niger
Issifi K. Christian	Caritas, Niger
Mr Sekou Hébie	DIAPER III
Mr Ibrahim Laouali	"
Mme Mamadou Maïmouna	SAP/GC
Mr Danguiwa	"
Mr Nafoga	"
A. Mahamane	OPVN
Jack Soldate	Programme d'Atténuation des Catastrophes, USAID
Patrick Thomas	"
Joachim Gromotka	SAP Rapproché
Mark Mc Guire	FEWS
Mezrac Tezera Meskel	"

## ABREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
CE	Commission Européenne
CILSS	Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
DIAPER III	Programme régional d'amélioration des instruments du Diagnostic PERmanent pour la sécurité alimentaire régionale, phase III
EIU	Economist Intelligence Unit
FAO	Food and Agriculture Organisation (ONUAA)
FCFA	Franc CFA
FEWS	Famine and Early Warning System de l'USAID
FMI	Fonds Monétaire International
IFPRI	International Food Policy Research Institute
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OPVN	Office des Produits Vivriers du Niger
ONG	Organisations Non Gouvernementales
ONUAA	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO)
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASPE	Projet d'Analyse et de Suivi de la Politique Economique
PCSA	Programme Complet de Sécurité Alimentaire
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SAP	Système d'Alerte Précoce
SAP/GC	Système d'Alerte Précoce/Gestion des Catastrophes
SNS	Stock National de Sécurité
UBT	Unité de Bétail Tropical
UE	Union Européenne
USAID	United States Agency for International Development
VCT	Vivres Contre Travail

## TABLE DES MATIERES

Introduction.....	7
I - Contexte agro-alimentaire.....	9
II - Aide alimentaire au niveau national et acteurs.....	21
A - Tendances de l'aide alimentaire au niveau national.....	21
B - Les acteurs de l'aide.....	23
III - Localisations de l'aide alimentaire ciblée.....	26
A - Systèmes d'évaluation des régions et groupes en insécurité alimentaire.....	26
B - L'aide alimentaire ciblée totale.....	29
C - L'aide alimentaire d'urgence.....	31
D - L'aide alimentaire en soutien à la santé et à nutrition des populations vulnérables.....	39
E - L'aide alimentaire via les cantines scolaires.....	44
F - L'aide alimentaire Vivres Contre Travail.....	46
Conclusion.....	53
Bibliographie.....	57
<u>Annexes</u>	
1 - Arrondissements classés par niveau de déficit/excédent per capita et niveau de vulnérabilité ...	61
2 - 1993 - Flux d'aide alimentaire par type et par arrondissement.....	62
3 - 1994 - Flux d'aide alimentaire par type et par arrondissement.....	63
4 - 1995 - Flux d'aide alimentaire par type et par arrondissement.....	64
5 - 1993-1995 - Flux d'aide alimentaire par département.....	65
<u>Tableaux</u>	
1 - Exportations à destination du Nigeria.....	11
2 - Importations en provenance du Nigeria.....	12
3 - Evolution des bilans céréaliers de 1988/89 à 1996/97.....	17
4 - Evolution des types d'aide alimentaire délivrée au Niger.....	21

5 - Comparaison du déficit/excédent et de l'aide alimentaire ciblée per capita, moyenne 93-95 .....	27
6 - Types d'aide alimentaire ciblée distribuée au Niger .....	30
7 - Aide alimentaire et production nette .....	30
8 - Evolution de la vulnérabilité, du déficit/excédent et du kg/capita d'aide alimentaire au niveau national sur la période 93-95 .....	32
9 - Note de vulnérabilité, Déficit/excédent per capita et volume d'aide alimentaire gratuite/d'urgence per capita pour l'année 1993 par arrondissement .....	35
10 - Note de vulnérabilité, Déficit/excédent per capita et volume d'aide alimentaire gratuite/d'urgence per capita pour l'année 1994 par arrondissement .....	37
11 - Evolution de l'aide alimentaire santé et nutrition.....	40
12 - Evolution de l'aide aux cantines scolaires .....	45
13 - Evolution de l'aide Vivres Contre Travail.....	47
14 - Répartition de la pauvreté par département.....	49
15 - Volumes d'aide alimentaire VCT en zone rurale per capita de la population rurale pauvre et très pauvre .....	50

### Graphiques

1 - Contributions moyennes à la production céréalière nette des départements .....	14
2 - Evolution de la production céréalière et des superficies cultivées .....	14
3 - Evolution des besoins céréaliers de la population et de la production céréalière .....	15
4 - Contributions moyennes à la production de niébé par département.....	15
5 - Répartition moyenne des UBT par département.....	16
6 - Evolution du disponible calorique moyen per capita et par an et de sa composition .....	20
7 - Evolution des types d'opérations d'aide alimentaire.....	22

### Cartes

1 - Arrondissements du Niger .....	7
2 - Départements du Niger .....	8
3 - Niveaux de déficit/excédent et arrondissements bénéficiaires majeurs d'aide alimentaire gratuite 1993.....	33
4 - Niveaux de déficit/excédent et arrondissements bénéficiaires majeurs d'aide alimentaire gratuite 1994.....	33
5 - Localisations principales de l'aide à la santé et à la nutrition .....	42
6 - Couverture sanitaire (pourcentage de la population vivant dans un rayon de moins de 5 km d'une formation sanitaire fixe) .....	42
7 - Localisations principales de l'aide alimentaire Vivres Contre Travail .....	48

## **Introduction**

### **Contexte du projet**

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur l'impact de l'aide alimentaire du point de vue des bénéficiaires, initiée lors de la réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel de novembre 1994. Par ailleurs, elle complète aussi les travaux menés actuellement sur les systèmes d'informations sahéliens par les acteurs de la sécurité alimentaire dans le Sahel.

L'étude d'impact de l'aide alimentaire sur et du point de vue des bénéficiaires (indépendamment des contraintes et de l'angle de vue des bailleurs) et l'observation de la cohérence entre système d'informations et système de l'aide faisant cruellement défaut, il est apparu pertinent au Club du Sahel en accord avec le Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) d'initier un projet d'étude par pays portant, sur les localisations de l'aide alimentaire ciblée et de leur adéquation vis-à-vis des informations sur l'insécurité alimentaire dispensée par les systèmes d'informations. Une première étude sur le Burkina Faso a été réalisée en 1996.

### **Objectifs et valeur ajoutée du profil**

Les objectifs principaux du profil sont les suivants :

- Comprendre les emplois actuels de l'aide alimentaire au Niger, à travers une analyse spatiale de l'aide alimentaire ciblée.
- Rapprocher les zones identifiées comme vulnérables ou à risque d'insécurité alimentaire, par les dispositifs d'informations, avec les volumes d'aide alimentaire distribuée dans ces zones et observer leur adéquation dans le temps et dans l'espace les uns par rapport aux autres.
- Initier une réflexion sur l'utilisation coordonnée de l'aide alimentaire ciblée et sur la pertinence de suivre plus finement les localisations d'aide alimentaire.

### **Justification**

La réalisation de ce profil ne se justifie pas par la part de l'aide dans la couverture des besoins céréaliers nationaux, mais par l'incidence que cette aide (si marginale soit-elle) peut avoir au sein d'une communauté particulière.

En effet, l'aide projet et d'urgence s'adresse à des groupes de populations ciblées envers qui elle peut représenter une part importante des ressources, voire pour certains être la seule ressource existante. De plus, l'existence d'activité d'aide alimentaire aussi variée que celle du Niger oblige la mise en place de réseaux, d'organisation, de savoir-faire. Ceux-ci justifient qu'on s'intéresse à la chaîne de l'aide alimentaire, d'autant plus dans le contexte actuel de réduction des volumes d'aide alimentaire et de volonté d'optimiser l'allocation des ressources.

Il convient donc d'analyser cette aide le plus finement possible même si son poids national n'est que faible *a priori*, tout en relativisant son impact et ses effets à un niveau macro-économique.

## **Sources**

Les données rassemblées dans le profil sont issues de sources primaires et secondaires. Les sources secondaires sont en majorité les travaux du CILSS, du Programme Alimentaire Mondial (PAM), les productions statistiques et littéraires nationales nigériennes.

Deux visites à Niamey auprès des représentants du Système d'Alerte Précoce et des principaux opérateurs d'aide alimentaire (les bailleurs et les Organisations Non Gouvernementales -ONG-) ont permis de collecter les données et statistiques de sources primaires et constituer la base de données utilisée pour analyser la distribution spatiale de l'aide.

## **Couverture**

Le profil s'intéresse principalement à la filière céréale, l'aide alimentaire étant principalement céréalière.

L'ensemble de l'aide ciblée dispensée au Niger a été couverte dans la mesure où son degré de précision équivalait à l'unité administrative de l'arrondissement. Dans les cas où il était impossible d'obtenir l'information au niveau de l'arrondissement, les volumes d'aide concernés n'ont pas été intégrés.

Les banques de céréales assimilées statistiquement à des flux d'aide alimentaire n'ont pas été intégrées dans l'étude de l'aide par type, par manque d'information sur l'ensemble des dotations des banques céréalières.

## **Structure du document**

Le document s'organise en trois parties. La partie I présente un aperçu de la situation agro-alimentaire en décrivant brièvement le contexte et l'environnement agro-alimentaire (géographie et climat, démographie, économie, secteur agricole).

La deuxième partie se consacre aux tendances de l'aide alimentaire au niveau national ainsi qu'à une revue des acteurs de l'aide alimentaire nationaux et internationaux.

La troisième partie s'intéresse aux flux d'aide spatialisés et à leur adéquation vis-à-vis des problèmes d'insécurité alimentaire soulevés par certains dispositifs d'information. Après l'observation des systèmes nationaux d'évaluation de la vulnérabilité et de l'aide alimentaire ciblée totale, sont étudiées les distributions d'aide d'urgence 1993 et 1994. Les projets d'aide alimentaire à la santé et à la nutrition, cantines scolaires et Vivres Contre Travail sont ensuite observés sur la période 93-95.



## Découpages administratifs utilisés

L'étude utilise deux découpages administratifs du Niger, fonction du type de problématique abordée et de la précision des informations : l'arrondissement et le département, ce dernier étant un groupement d'un ensemble d'arrondissements. Les cartes réalisées au sein de ce document ne contiennent pas les noms des unités administratives utilisées. Deux cartes sont fournies ci-après montrant les frontières et les noms des arrondissements et des départements au Niger.

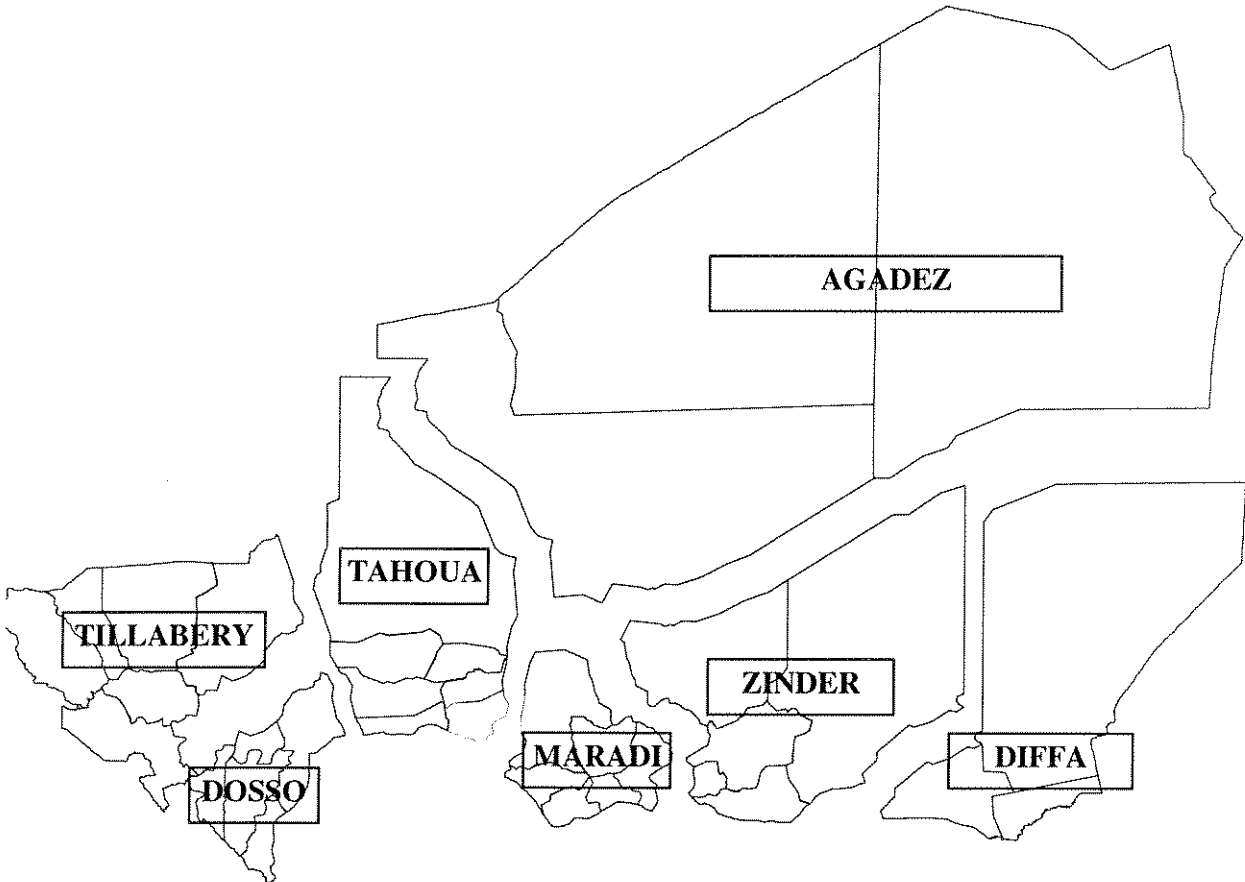
Carte n°1 : Arrondissements du Niger



Les communes arrondissements ne sont pas mentionnées sur la carte. En voici la liste et l'arrondissement dans lequel elles se situent géographiquement :

Niamey Commune	Kollo
Dosso Commune	Dosso
Tahoua Commune	Tahoua
Agadez Commune	Tchirozerine
Maradi Commune	Madarounfa
Zinder Commune	Mirriah
Diffa Commune	Diffa

Carte n°2 : Départements du Niger



## **I - Contexte agro-alimentaire**

### **Géographie et climat**

Le Niger est un pays enclavé d'une superficie de 1,27 million de km<sup>2</sup> situé à 600 km de la côte la plus proche. On distingue trois zones climatiques en fonction de la pluviométrie : au nord, une zone saharienne très étendue (moins de 20 mm de pluviométrie annuelle), avec quelques potentialités agricoles dans les oasis ; au centre, une zone sahélienne (entre 200 et 500 mm de pluviométrie annuelle) où l'on trouve principalement de l'élevage nomade, et au sud une zone soudanaise (avec plus de 500 mm de pluviométrie annuelle, 600 mm en moyenne) où sont pratiqués agriculture et agro-pastoralisme. Exceptés, le fleuve Niger, le lac Tchad et quelques rivières semi-permanentes et grandes mares permanentes, les ressources hydriques ne sont pas importantes.

En 1965, 25% des terres du Niger étaient arables, aujourd'hui seulement 12% le restent du fait d'un glissement de plus de 100 km vers le sud de la limite naturelle nord des cultures, l'isohyète 300 mm, entraînant une réduction des espaces cultivables.

### **Démographie**

Le dernier recensement général de la population en 1988 annonce un chiffre total de 7 220 000 Nigériens. Par rapport à 1977 (année de l'avant-dernier recensement), le taux d'accroissement annuel moyen s'établit à 3,32%. Le recensement de 1988 estime la population urbaine et la population rurale à respectivement 15% et 85%, et la population nomade et la population sédentaire à respectivement 4% et 96% (République du Niger, 1992). Aujourd'hui, la population nigérienne s'élève à plus de 9 millions de personnes et près de la moitié ont moins de quinze ans.

Il semble que le taux officiel de croissance démographique s'élevant à plus de 3,3%, a légèrement été baissé depuis 1995/96 pour tenir compte des forts taux de migration masculine vers les pays limitrophes et côtiers ; cependant, l'accroissement rapide de la population que le Niger a vécu et vit encore, provoque une augmentation du besoin de la production vivrière, des besoins de santé, d'éducation et d'emploi que la faible base productive et les faibles revenus conséquents du Niger ne peuvent assurer.

La densité moyenne s'élève à 5,7 habitants/km<sup>2</sup> et masque de fortes disparités internes. Environ trois quarts de la population vit sur un quart du territoire. Les contraintes climatiques (régression continue de la pluviométrie et sécheresses) et l'épuisement des sols liés ont forcé les populations à émigrer dans le sud du pays près de la frontière nigérienne, où plus de 85% de la population vivent maintenant sur une bande large de 100 à 150 km. La pression sur les terres cultivables s'en est accrue amenant à une saturation du niveau de pression sur le capital productif de certaines zones (comme Boboye dans le département de Dosso) et une dégradation de la base productive. Par ailleurs, cette inégale répartition géographique de la population a aussi mené à d'importants mouvements migratoires vers les villes à l'intérieur du pays, entraînant une augmentation du

chômage urbain, vers la côte privant les zones rurales de bras valides et entraînant une baisse de la production alimentaire par ménage et vers les zones agricoles encore favorables contribuant à la dégradation de leur capital productif.

Le taux d'alphabétisation est l'un des plus faibles au monde, il est de 15% chez les adultes de 15 ans et plus (moins de 5% chez les femmes) (République du Niger, 1995b); seuls 36% des garçons et 21% des filles sont scolarisés (PAM, 1996a).

## **Economie**

Avec un PIB de 4,6 milliards d'US dollars en 1995, le Niger reste l'un des pays les plus pauvres au monde. En 1992, le PIB du Niger le classe 145<sup>ème</sup> sur 161 pays. L'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) le classe dernier pays en 1996. La tendance du Produit Intérieur Brut (PIB) per capita est à la baisse depuis la fin du boom de l'uranium, qui reste cependant la principale source de devises du Niger.

Le démarrage économique du Niger reste très timide. Le secteur urbain moderne inclut le secteur public, les entreprises formelles et l'activité d'exploitation de l'uranium. Les entreprises de transformation, le secteur industriel manufacturier et artisanal (18% du PIB en 1993<sup>1</sup>), et les services sont peu développés globalement (44% du PIB).

Le secteur moderne ne fournit un revenu qu'à 10% de la force de travail nigérienne mais constitue une part importante du PIB et des ressources gouvernementales (World Bank, 1996). Les exportations d'uranium représentent environ trois quarts de la valeur des exportations entre 1991 et 93 (République du Niger, 1995b). L'arrondissement d'Arlit, département d'Agadez, bénéficie de mines d'uranium exploitées depuis 1971. Les réserves totales viables sont estimées à 21 000 tonnes, la production s'élevant aux environs de 3 000 tonnes annuelles. Cependant la variation des cours mondiaux des matières premières ainsi que la dévaluation du Franc CFA (FCFA), qui, si elle a permis l'augmentation du prix à l'exportation, a aussi grevé fortement les coûts de production, ne permettent pas d'envisager une rentabilité fructueuse actuellement. L'exploitation du secteur minier contribue aujourd'hui environ à hauteur de 8% à la formation du PIB contre 40% en 1979 et les revenus ont chuté de plus de 50% entre 1983 et 1990 (Economist Intelligence Unit -EIU-, 1995).

Le secteur urbain informel continue de croître. Selon une étude du gouvernement publiée en 1992, il existe environ 135 000 micro-entreprises dans Niamey, faisant vivre 240 000 familles nigériennes soit environ 1 million de personnes (EIU, 1995).

### Secteur agricole

Alors que la part de l'industrie dans le PIB passe de 10 à 18% (entre 1973 et 1993) et celle des services de 30 à 44%, la contribution du secteur agricole au PIB se réduit de 60 à 38%. Cette tendance cumulée aux tendances à la baisse du PIB (en terme réel) et à la forte croissance démographique explique le fort déclin du revenu per capita dans les zones rurales.

---

<sup>1</sup> Les chiffres de contribution au PIB proviennent du rapport sur l'évaluation de la pauvreté de la Banque Mondiale (World Bank, 1996).

L'élevage est une activité principale des régions arides du Niger et contribue en 1988 à hauteur de 14% au PIB (EIU, 1995). Elle représente 20% des exportations et est la deuxième source de devises au Niger. Mais la commercialisation des produits issus de l'activité semble faible. Environ 70 000 tonnes de viande sont vendues annuellement pour la consommation locale.

La principale activité reste l'agriculture de subsistance, basée essentiellement sur la production mil/sorgho. La production céréalière nette moyenne sur les neuf dernières années s'élève à environ 1 750 milliers de tonnes par an. De cette production, environ 220 milliers de tonnes sont commercialisées (République du Niger, 1994). Par ailleurs, les revenus des cultures de « rente » comme l'oignon, le poivron, sont méconnues et peuvent parfois être sous-estimés. Il est particulièrement important de noter la mauvaise connaissance des échanges entre le Niger et le Nigeria. Du fait de la forte exposition géographique du Niger au Nigeria (1 500 km de frontières communes) et de l'identité ethnique et culturelle commune des populations vivant de part et d'autres de la frontière, le Niger est profondément lié au Nigeria. La santé économique de ce dernier et son niveau de demande et d'offre influent énormément sur l'économie nigérienne. Ainsi, beaucoup de régions du Niger (frontalières du Nigeria) sont complètement intégrées à la zone monétaire de la Naira (monnaie nigériane) et ne commercialisent leur production qu'avec le Nigeria ; ils sont dès lors très vulnérables aux dévaluations de cette dernière.

#### Echanges Niger-Nigeria

Dans le cadre du Projet d'Analyse et de Suivi de la Politique Economique (PASPE), une enquête sur les échanges commerciaux Niger-Nigeria en 1992 et 1993 a été réalisée (PASPE, 1995). Cette étude basée sur des enquêtes ménages et commerçants, montre de nombreuses sous-estimations en quantité et en valeur des importations et exportations en provenance et vers le Nigeria ; voici les résultats pour l'année 1993 :

Tableau n°1 : Exportations à destination du Nigeria

Produits	Enquêtes		Sources officielles	
	Quantité	Valeur Milliers FCFA	Quantité	Valeur Milliers FCFA
Bétail (en tête)	873 121	11 473 017	721 419	11 198 880
Niébé (en tonnes)	92 118	6 203 787	26 304	2 091 168
Cuir et peaux (en unité)	5 014 110	1 639 530	56 796	46 841
Poivron (en tonnes)	29 835	1 579 501	-	0
Autres produits	-	3 321 552	-	10 077
<b>Total</b>	-	<b>24 217 387</b>	-	<b>13 346 966</b>

Source : PASPE, 1995

Ce tableau indique une forte sous-estimation des revenus d'exportations des cultures de rente niébé et poivrons. Selon l'enquête, les revenus de la commercialisation de ces deux produits s'établissent autour de 8 milliards de FCFA, soit près de 30% des revenus d'exportations avec le Nigeria (15%

selon les sources officielles). De même, la quantité d'unités de produits de transformation de l'élevage commercialisées est largement sous-estimée. Par ailleurs, si l'on ramène l'ensemble des revenus de la commercialisation à l'exportation des produits agricoles au seuil de pauvreté rurale de 50 000 FCFA<sup>2</sup>, ces revenus permettraient à 484 000 ruraux de vivre au-delà du seuil pauvreté contre 267 000 selon les sources officielles.

Tableau n°2 : Importations en provenance du Nigeria

Produits	Enquêtes		Sources officielles	
	Quantité	Valeur Milliers FCFA	Quantité	Valeur Milliers FCFA
Céréales (en tonnes)	324 124	13 375 705	30 017	1 354 951
Hydrocarbures en m <sup>3</sup>	76 155	2 951 648	73 974	1 779 819
Ciment (en tonnes)	74 026	2 443 557	21 502	698 378
Sucre (en tonnes)	14 028	2 360 148	11 937	1 926 703
Niébé (en tonnes)	18 299	1 327 214	-	0
Autres produits	-	26 505 268	-	6 094 757
<b>Total</b>	-	<b>48 963 537</b>	-	<b>11 854 608</b>

Source : PASPE, 1995

Ce dernier tableau indique quant à lui, une forte sous-estimation des importations en provenance du Nigeria ; la valeur importée est près de 4 fois supérieure selon l'enquête, ce qui laisse supposer une plus forte capacité et un plus fort besoin de biens d'importations que ne l'implique la lecture des sources officielles. Il est particulièrement intéressant de noter que les importations céréalières sont plus de dix fois supérieures selon l'enquête par rapport aux sources officielles. Ce dernier point est important dans la mesure où le Niger est actuellement en train de basculer d'un état d'auto-suffisance vers un état de déficit céréalier chronique et que les importations céréalières mentionnées lors des bilans céréaliers annuels se basent avant tout jusqu'en 1994/95 sur les sources officielles et en cela contribuent à une image plus marquée du déficit global du pays ces dernières années, que ne le laissent supposer les résultats de l'enquête PASPE.

Malgré cette dernière remarque légèrement plus optimiste sur le dynamisme commercial du Niger, il n'en reste pas moins que 63% de la population nigérienne vit en dessous du seuil de pauvreté et parmi eux, 34% sont extrêmement pauvres (World Bank, 1996).

<sup>2</sup> Lors de la réalisation du profil de pauvreté du Niger (World Bank, 1996 et République du Niger 1994a), la ligne de pauvreté a été établie pour les zones urbaines à 75 000 FCFA et l'extrême pauvreté à 50 000 FCFA. La ligne de pauvreté a été établie pour les zones rurales à 50 000 FCFA et l'extrême pauvreté à 35 000 FCFA.

## Réformes économiques

En 1983, en réponse à la crise économique (initiée par la chute des cours de l'uranium), le gouvernement démarre un programme de stabilisation et d'ajustement soutenu par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale ; cependant la vulnérabilité du pays aux facteurs extérieurs (la chute des cours mondiaux de l'uranium, les sécheresses de 1984 et 1992 et la dévaluation de la naira, monnaie nigériane, à partir de 1986), cumulée au manque de cohésion sociale vis-à-vis des réformes économiques ont largement amoindri leur impact. En janvier 1994, la dévaluation du FCFA s'est accompagnée de mesures à court terme visant le renforcement des gains liés à la compétitivité (réduction du poids des salaires du secteur public, amélioration de la collecte fiscale, ...), renforcées par des actions visant le démarrage rapide d'une croissance plus durable (liquidation d'arriérés supportés par les producteurs et marchands, investissements dans les secteurs productifs, réformes des services civils -éducation et santé-). Ces mesures ont été soutenues par des fonds additionnels du FMI et de la Banque Mondiale ainsi que d'autres membres de la communauté des donateurs. Les progrès accomplis par ces réformes semblent être satisfaisants jusqu'à aujourd'hui. Cependant, la cessation récente de nouvelles activités de coopération de la part de certains bailleurs de fonds risque d'affecter les résultats à venir.

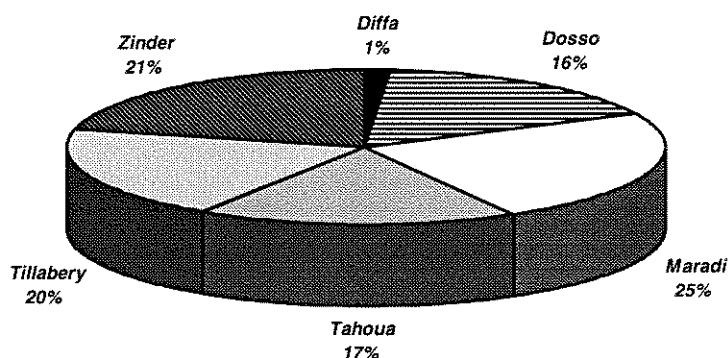
## Conclusion

Le Niger est un pays essentiellement rural au développement économique faible où près des deux tiers de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cependant sa position privilégiée vis-à-vis du Nigeria lui offre des débouchés pour les produits de l'élevage et quelques cultures de rente, dont les revenus liés sont encore mal évalués. Par ailleurs, le Nigeria est aussi une source d'approvisionnements importante.

## **Tendances du secteur agricole**

Dans le secteur de l'agriculture prédomine la production de céréales traditionnelles (mil/sorgho) et du niébé destinée à l'autoconsommation. La production céréalière nette moyenne sur les neuf dernières années s'élève à environ 1 750 milliers de tonnes par an. Elle est concentrée dans le sud du pays et se répartit de façon relativement homogène entre les départements (Agadez et Diffa exceptés), Maradi en tête contribuant à hauteur de 25% à la production nationale céréalière. Le graphique suivant ne comprend pas les données du département d'Agadez dont la contribution à l'ensemble de la production s'élève à 0%.

Graphique n°1 : Contributions moyennes (90/91-95/96) à la production céréalière nette par département



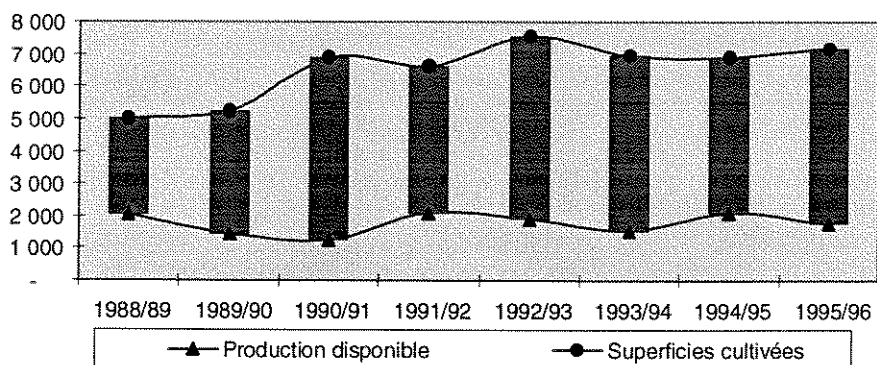
Source : Statistiques nationales/Agrhymet

Neuf arrondissements sur 35 (hors communes) fournissent en moyenne 44% de la production nationale. Il s'agit de Dogon Doutchi, Dakoro, Guidan Roumji, Tessaoua, Birnin Konni, Fillingue, Tera, Mirriah et Magaria.

La division traditionnelle (agricole dans le sud du pays et pastorale dans le centre) est aujourd'hui dépassée. La pression démographique a conduit à une remontée des cultures vers le nord et à l'occupation des bas-fonds au sud. Des conflits éleveurs-agriculteurs sont fréquents. La perte de la fertilité des sols surexploités (exploitation sans jachère et extensive) et la régression de la pluviométrie ont mené à une détérioration du capital productif, une détérioration croissante de l'environnement, un empiètement sur les pâtures au détriment de l'élevage et une baisse importante des rendements agricoles. On constate en effet, que les superficies sont en augmentation constante (particulièrement à partir de 1989), mais que la production croît à un rythme plus lent voire stationnaire comme l'indique le graphique n°2 ci-après :

Graphique n°2 : Evolution de la production céréalière et des superficies cultivées

milliers de tonnes et d'hectares

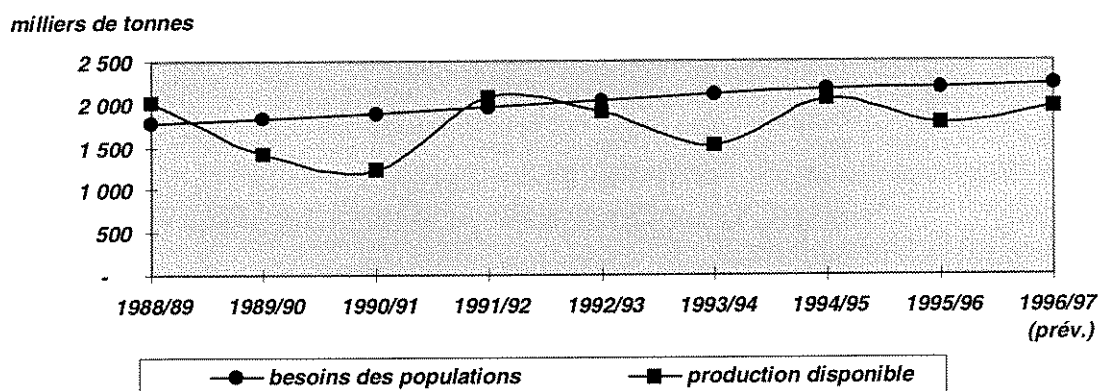


Source : FAOSTAT, DIAPER



Par ailleurs, la population continue de croître à un rythme plus rapide que la production céréalière comme l'indique le graphique n°3. Il existe de nombreux débats sur le moment de passage du Niger d'un état d'autosuffisance céréalière à l'état de production déficitaire, du fait principalement des problèmes d'estimation de la population et de sa croissance, de la sous-estimation des échanges céréaliers et de la norme de consommation céréalière (s'élevant à 237 kg/capita/an jusqu'en 1994 et à 242 kg après). Cependant l'ensemble des acteurs s'accorde à dire que le rythme de croissance de la population est largement supérieur à celui de la production céréalière. Selon les sources retenues, le Niger n'assure plus son auto-suffisance céréalière depuis la campagne 1992/93. Mais ce point de débat est relativement inutile, dans la mesure où les sources et les données sont disparates et paraissent peu fiables. Ce qu'il faut retenir est la tendance générale vécue par le Niger, qui se résume à un niveau de production céréalière de moins en moins en mesure de remplir les besoins de sa population croissante.

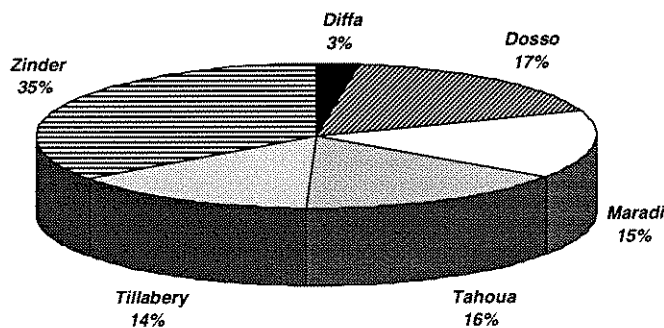
Graphique n°3 : Evolution des besoins céréaliers de la population et de la production céréalière



Source : DIAPER

La culture du niébé est la culture la plus répandue après le mil et le sorgho. La production moyenne s'élève à 320 milliers de tonnes. 35% de la production s'effectuent dans le département de Zinder. La moitié de cette production est réalisée par 6 arrondissements sur 35 (hors communes) : Dogon Doutchi, Birnin Konni, Fillingue, Mirriah, Gouré et Magaria.

Graphique n°4 : Contributions moyennes à la production de niébé par département

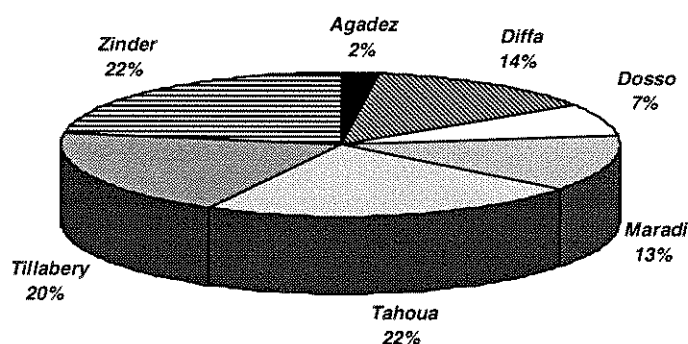


Source : Statistiques nationales/Agrhytmet

Quelques productions comme le coton, l'oignon et le poivron ont été développées dans les régions agricoles favorables mais leur culture reste limitée. Les productions sont encore mal suivies et les revenus liés mal évalués (cf. tableau n°1).

Par ailleurs, actuellement environ 4,8 millions Unités de Bétail Tropical (UBT) dont principalement des bovins sont élevés au Niger et moins de 5% semblent destinés à la commercialisation locale et exportée. Cependant, les activités de commercialisation de l'élevage et des produits de l'élevage sont méconnues et très probablement sous-estimées dans les statistiques officielles. Ainsi, alors que les statistiques officielles recensent environ 57 000 unités de produits cuirs et peaux exportées à destination du Nigeria, l'enquête PASPE mentionnée précédemment en recense plus de 5 millions (cf. tableau n°1) (PASPE, 1995). L'activité d'élevage est menacée par la dégradation des pâturages du fait des conditions climatiques et de la dégradation de l'environnement (déforestation, sur utilisation des terres).

Graphique n°5 : Répartition moyenne (90/91-95/96) des UBT par département



Source : Statistiques nationales/FEWS

## Bilans céréaliers

Le tableau ci-après montre l'évolution des bilans céréaliers sur les neuf dernières années.

Tableau n°3 : Evolution des bilans céréaliers de 1988/89 à 1996/97

en milliers de tonnes	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97 prévisionnel	Moyenne 1989/96
<b>Population</b>	7 456 000	7 717 000	7 984 000	8 261 000	8 548 000	8 892 000	9 155 000	9 040 000	9 289 000	8 381 625
<b>RESSOURCES</b>	0,16	0,16	0,17	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,15	0,16
Production brute	2 386	1 686	1 483	2 474	2 253	1 803	2 438	2 097	2 326	2 077
Production disponible	2 012	1 412	1 238	2 080	1 896	1 517	2 059	1 771	1 966	1 748
Stocks initiaux	34	303	149	117	120	165	175	235	244	142
Stocks Paysans		216	72	53	54		99	164	224	82
Autres Stocks	34	87	77	63	67		76	71	20	59
Importations	74	109	357	85	69	77	59	314	94	143
Commerciales	44	80	288	76	60	63	47	310	85	121
Aide alimentaire	30	29	69	10	9	14	12	4	9	22
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	2 120	1 824	1 744	2 282	2 085	1 759	2 293	2 320	2 304	2 033
<b>EMPLOIS</b>										
Exportations	0									
Stocks Finaux	303	149	117	120	165	175	235	244	192	168
Stocks Paysans	216	72	53	54		99	164	224	149	110
Autres Stocks	87	77	63	67		76	71	20	43	58
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	303	149	117	120	165	175	235	244	192	168
<b>CONSOMMATION APPARENTE TOTALE</b>	1 817	1 675	1 628	2 162	1 920	1 584	2 058	2 076	2 112	1 865
<b>CONSOMMATION APPARENTE per capita</b> en kg	244	217	204	262	225	178	225	230	227	223
<b>NORME</b>	237	237	237	237	237	237	237	242	240	238
<b>ECART PAR RAPPORT A LA NORME</b>	7	- 20	- 33	25	- 12	- 59	- 12	- 12	- 13	- 15
Non déterminé										

Source : DIAPER

Selon les neuf derniers bilans céréaliers du Niger, le pays apparaît chroniquement déficitaire (après importations et aides alimentaires) depuis 1992/93. Jusqu'en 1995/96, on note que la production disponible est variable mais n'observe pas d'augmentation constante, elle semble évoluer dans un intervalle borné où la borne supérieure s'établit aux environs de 2 100 milliers de tonnes nettes (atteinte en 1988/89, 1991/92 et 1994/95). Les importations varient dans un intervalle de 45 milliers de tonnes à 80 milliers de tonnes, les années 1990/91 (sécheresse) et 1995/96 exceptées. L'aide alimentaire en provenance de l'extérieur est elle aussi marquée par le pic de 1990/91 mais dans l'ensemble, elle semble se corrélér faiblement aux fluctuations de la production<sup>3</sup>. Elle représente en moyenne 25% des importations officielles jusqu'en 1994/95, importations ne tenant pas compte des échanges Niger-Nigeria.

<sup>3</sup> Cependant cette aide alimentaire n'inclut pas l'aide achetée localement et ne permet donc pas par sa seule lecture de conclure sur une absence de corrélation totale entre aide alimentaire totale et production. Pour une observation complémentaire, conférer partie III-2 L'aide alimentaire ciblée totale, tableau n°7.

Les variables composant le bilan sont très souvent débattues ; jusqu'en 1995/96, la population a été estimée en fonction d'un taux d'accroissement de plus 3% (voire près de 4% pour certaines années). Ce rythme ne tenant pas compte de la forte émigration vers les pays limitrophes et côtiers, un réajustement a eu lieu en 1995/96 baissant le taux de croissance démographique à moins de 3%, afin de tenir compte d'une consommation inférieure durant une certaine période de l'année pour une partie de la population (les émigrants). Par ailleurs, les importations semblant sous-estimées, il a donc été pris en compte à partir de 1995/96, les échanges céréaliers avec les pays limitrophes (dont le Nigeria particulièrement) en les estimant à 310 milliers de tonnes pour cette année<sup>4</sup>. Malgré la baisse du croît naturel et l'augmentation des disponibilités via les importations, le déficit per capita persiste pour les trois dernières années à 12 kg/capita/an du fait, en partie, de l'augmentation de la norme de consommation céréalière.

La nouvelle norme de 242 kg/capita/an (comme l'ancienne de 237 kg/capita/an) est un agrégat composite de deux niveaux de consommation céréalière : 250 kg/capita/an en milieu rural et 200 kg/capita/an en milieu urbain. Le passage entre les deux normes est le résultat de la pondération des besoins par groupe sur la base des informations fournies par le recensement de la population de 1988, indiquant une nouvelle répartition rural/urbain de 85 et 15% respectivement (au lieu des informations fournies par le recensement 77). Ce passage repose aussi sur un changement dans le niveau des besoins caloriques totaux à couvrir passant de 2 200 kilocalories à 2 400 kilocalories (Programme régional d'amélioration des instruments du Diagnostic PERmanent pour la sécurité alimentaire régionale, phase III -DIAPER III-, 1996).

Cette nouvelle norme de consommation céréalière de 242 kg est un point de débat dans la mesure où les voisins limitrophes du Niger comme le Burkina Faso et le Tchad semblent consommer bien moins de céréales (190 kg/capita/an pour le Burkina Faso et 141 kg/capita/an pour le Tchad).

Il faut noter que les produits végétaux contribuent à hauteur de 90% à l'apport calorique du régime alimentaire de la population nigérienne. Et 75% de cette contribution sont constitués des céréales mil et sorgho (République du Niger et Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation -ONUAA-, 1994). Par ailleurs l'enquête budget consommation (République du Niger, 1994) révèle que le Nigérien consomme en moyenne 272 kg/an toutes céréales confondues (le Nigérien non pauvre consomme 314 kg/an et le Nigérien pauvre 245 kg/an). La consommation moyenne par personne en milieu rural est de 282 kg/an et en milieu urbain de 217 kg/an. Ces niveaux de consommation ont été calculés durant une année de bonne récolte.

Si cette observation n'explique pas les disparités entre le Niger et les pays limitrophes, elle montre cependant que la norme adoptée n'est pas exagérée par rapport aux niveaux de consommation constatés lors de l'enquête nationale. La norme adoptée de 242 kg/capita/an est largement inférieure à la consommation d'un ménage non pauvre et légèrement inférieure à celle d'un ménage pauvre durant une année de bonne récolte. Les besoins des populations (en faisant l'hypothèse que le chiffre de population retenu est correct) sont donc calculés a minima. Le chiffre de 272 kg/capita/an ayant été obtenu durant une année de récolte céréalière record, cela semble impliquer que la population nigérienne a un besoin de consommation largement supérieure à la

---

<sup>4</sup> Notons que ce chiffre se rapproche fortement des importations en provenance du Nigeria estimées à 324 MT par le PASPE en 1993 (PASPE, 1995).

norme adoptée. Cette dernière est plus à l'image d'une année dite « normale » au Niger, « normalité » qui vraisemblablement ne répond pas aux besoins globaux de l'ensemble de la population<sup>5</sup>.

### Consommation alimentaire

Selon l'enquête budget-consommation des ménages au Niger (République du Niger 1994a), 59% du budget des ménages sont destinés à l'alimentation : 57% pour les populations non pauvres, 62% pour les populations pauvres, 56% en milieu urbain et 61% en milieu rural. La consommation céréalière moyenne de 272 kg/capita/an masque des disparités de consommation fonction du milieu d'habitation et du niveau de revenu déjà mentionnées précédemment. Elle masque aussi des disparités de consommation entre céréales : le mil et le sorgho sont plus consommés en milieu rural alors que le riz, le maïs et les autres céréales sont plus consommés en milieu urbain (6 à 7 fois plus qu'en zone rurale); ces derniers produits n'étant pas produits en quantité suffisante dans le pays, ceci implique la nécessité d'importer même en période d'excédent de production céréalière pluviale.

Toujours selon l'enquête, le Nigérien consommerait environ 2 700 kilocalories/jour<sup>6</sup> (2 430 kilocalories en milieu urbain et 2 745 kilocalories en milieu rural). De manière globale, cette consommation semblerait adéquate, mais il s'agit de chiffres collectés durant une année à bonne pluviométrie et récolte record. Par ailleurs, ce niveau de consommation énergétique masque de fortes disparités entre les différents groupes de revenus (World Bank, 1996). Durant l'année de l'enquête, environ 25% de la population totale sont très pauvres et ne consomment pas plus de 2 100 kilocalories/jour. 14% de la population totale vivent entre le seuil d'extrême pauvreté et de pauvreté et ne remplissent pas ses besoins énergétiques. Enfin vivre au-dessus du seuil de pauvreté ne signifie pas forcément consommer suffisamment de kilocalories. En effet, 10% de la population totale vivant au-dessus du seuil de pauvreté ne consomment pas suffisamment de kilocalories/jour. Au total, près de la moitié de la population ne dispose pas de la ration quotidienne suffisante en kilocalories. Par ailleurs, la carence en vitamine A est généralisée à l'ensemble des couches de la population.

Si l'on regarde les tendances à long terme de consommation<sup>7</sup>, la moyenne s'établit plutôt autour de 2 150 kilocalories, ce qui est largement insuffisant. La consommation en kilocalories augmente lentement mais régulièrement comme l'indique le graphique n°6 jusqu'en 1985, année à partir de laquelle, elle commence à stagner. Cette stagnation de la consommation en kilocalories est à rapprocher de la stagnation de la production céréalière observée ces dernières années, de la perte du bétail suite à la sécheresse de 1984/85 (l'apport calorique des viandes et dérivées est annuellement inférieur depuis 1984/85 à la moyenne des 32 dernières années) et de la forte croissance de la population, rendant les disponibilités bien inférieures per capita.

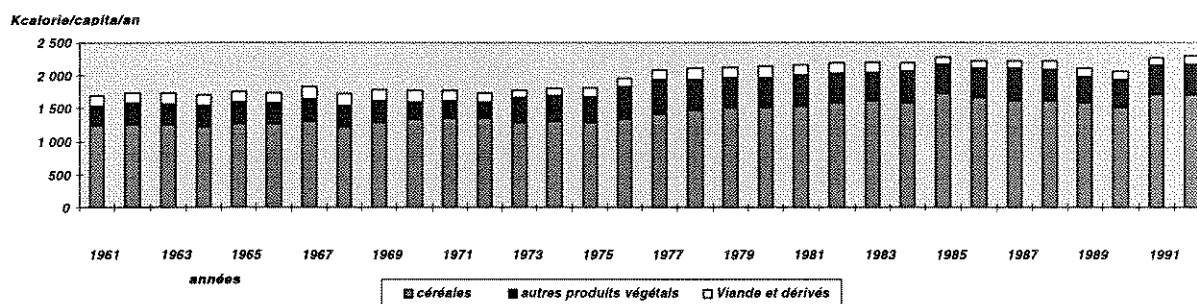
---

<sup>5</sup> Notons, que le Programme Complet de Sécurité Alimentaire (PCSA, 1994) a calculé pour trois années de référence, une année dite « normale » (1981/82), une année déficitaire (1984/85) et une année excédentaire (1988/89) les trois niveaux de disponibilité céréalière par an et par personne : respectivement 241 kg, 183 kg et 263 kg. Ce qui semble confirmer que la population nigérienne a un besoin de consommation largement supérieure à celui proposé par une année de production dite « normale ».

<sup>6</sup> Les besoins énergétiques sont évalués en moyenne à 2 400 kilocalories/jour/personne.

<sup>7</sup> Basées sur les données FAOSTAT

Graphique n°6 : Evolution du disponible calorique moyen per capita et par an et de sa composition



Source : FAOSTAT/Club du Sahel

## Conclusion

Le Niger est un pays pauvre au développement économique faible. Le taux de croissance démographique est très élevé. La densité importante de la population dans le sud du pays, où se retrouvent près de 85% de la population accroît la pression sur les terres cultivables. Les devises proviennent essentiellement de l'activité d'exploitation des mines d'uranium et de l'élevage. Cependant, son activité principale reste l'agriculture d'autosubsistance basée sur la culture du mil, du sorgho et du niébé. Du fait de l'absence de jachère et du caractère extensif des cultures, les rendements céréaliers baissent, la production en céréales locales ne semble plus à même de répondre seule aux besoins des populations. D'autres activités agricoles, élevage et culture de contre-saison, sont pratiquées. L'élevage semble faiblement commercialisé et souffre d'un manque de pâture. Les activités de contre-saison sont encore timides, mais les opportunités de commercialisation pour ces deux activités sont assez importantes avec le Nigeria. Cependant la capacité d'importations reste faible même si les échanges avec les pays frontaliers en particulier le Nigeria sont encore sous-estimés. Deux tiers de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté et un tiers est extrêmement pauvre. Plus de la moitié de la population ne consomme pas suffisamment de calories même durant une année de récolte record. La carence en vitamine A est généralisée.

Dans ce contexte de pauvreté marquée, il est clair que l'aide et l'aide alimentaire peuvent jouer un rôle considérable. L'analyse qui va suivre essentiellement dans la section III n'a pas pour objectif de remettre en question la présence d'aide au Niger qui dans le contexte précédemment décrit se justifie pleinement ; les critiques et les questions posées portent sur l'adéquation des types d'aide alimentaire employés face aux problèmes à résoudre, sur la pertinence des choix de localisations de l'aide en regard de l'ensemble des besoins du territoire.

## II - Aide alimentaire au niveau national et acteurs

### A - Tendances de l'aide alimentaire au niveau national

De 1992 à 1995, le ratio livraisons d'aide alimentaire<sup>8</sup>/production céréalière domestique au Niger se situe entre 1 et 3%. La part de l'aide alimentaire dans les importations totales représente entre 30% et 45% pour ces mêmes années, reflétant le rôle important que peut jouer l'aide alimentaire dans le soutien à la balance des paiements de pays pauvres comme le Niger.

Les flux totaux d'aide alimentaire au Niger sur les dix dernières années observent leur plus bas niveau en 1986/87 avec 23 000 tonnes et leur plus haut en 1990/91 avec 94 000 tonnes. L'importante variabilité inter-annuelle de la production reflète les variations climatiques caractéristiques du pays et leurs conséquences sur la production céréalière annuelle. Le Niger reçoit entre 40 000 et 50 000 tonnes durant une année "normale"; cependant, cette moyenne risque vraisemblablement de croître dans l'avenir du fait de la forte croissance démographique, et de la relative stagnation de la production céréalière.

Tableau n°4 : Evolution des types d'aide alimentaire délivrée au Niger

Année (Nov/Oct)	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	moyenne
Urgence	56 286	6 486	35 713	23 500	33	46 920	1 947	5 899	63	1 422	17 827
Projet	19 694	14 550	10 428	28 755	20 014	15 756	21 318	17 892	36 149	18 846	20 340
Programme	6 035	2 200	8 278	19 241	17 900	31 586	13 200	1 455	16 165	8 238	12 430
<b>TOTAL</b>	<b>82 015</b>	<b>23 236</b>	<b>54 419</b>	<b>71 496</b>	<b>37 947</b>	<b>94 262</b>	<b>36 465</b>	<b>25 246</b>	<b>52 377</b>	<b>28 506</b>	<b>50 597</b>

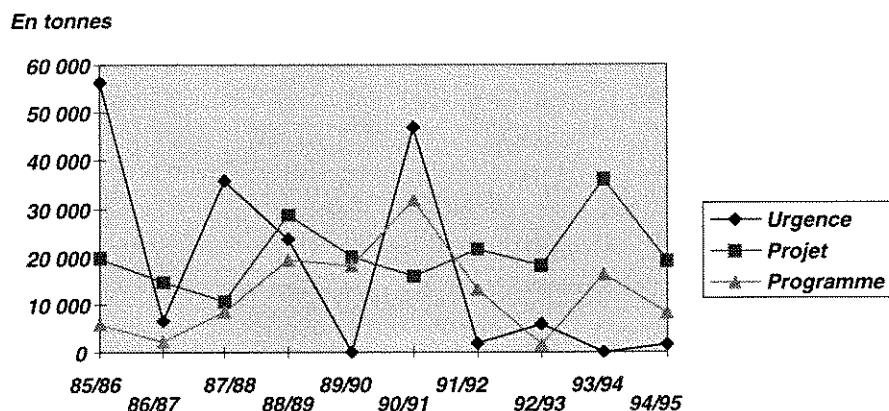
Source : Interfais

En observant la moyenne des dix dernières années, l'aide alimentaire du Niger est principalement de l'aide alimentaire projet, représentant pratiquement 40% de l'aide alimentaire totale durant la période 1985-1995. L'aide d'urgence et l'aide alimentaire programme constituent respectivement 35% et 25% de l'aide alimentaire totale. Une observation plus attentive de l'aide d'urgence (cf. graphique n°7) montre qu'elle suit de fortes variations durant la période des dix dernières années, reflétant la variabilité de la récolte céréalière. Sur la même période, l'aide projet a acquis une importance de plus en plus forte, et si l'on regarde uniquement les quatre dernières années, l'aide alimentaire projet représente entre 60 et 70% de l'aide alimentaire totale délivrée.

Selon Interfais, les bailleurs les plus importants depuis 10 ans sont les Etats-Unis et l'Union Européenne (UE). Le Canada et l'Allemagne délivrent des volumes assez importants mais plus irréguliers.

<sup>8</sup> hors aide alimentaire achetée localement ou financée par des fonds nationaux.

Graphique n°7 : Evolution des types d'opérations d'aide alimentaire



Source : Interfais

Ainsi, on observe une certaine augmentation de la part relative de l'aide projet au détriment de celle de l'aide programme sur ces dernières années ; il faut cependant être vigilant, car une partie de l'aide programme se reconvertit en fonds de contrepartie destinés à l'achat local ou triangulaire de denrées en vue de distribution d'aide alimentaire gratuite et ciblée par le Système d'Alerte Précoce (SAP). Ces distributions ne sont pas enregistrées au niveau des statistiques Interfais en tant qu'aide projet afin d'éviter le double comptage mais enrichit d'autant les volumes réellement distribués en aide ciblée auprès des bénéficiaires.

Par ailleurs, la part des achats locaux dans l'aide alimentaire suit elle aussi une constante augmentation. Représentant environ 5% il y a dix ans, la part des achats locaux s'élève à 40% en moyenne ces dernières années. Au Niger, le volume de céréales achetées localement annuellement augmente lors des bonnes récoltes, et la tendance s'inverse en cas de mauvaises. Si cette tendance semble logique, il faut noter que ce n'est pas toujours le cas dans l'ensemble des pays sahéliens.

Les céréales constituent de loin la majorité de l'aide alimentaire délivrée. Elles composent en moyenne 90% des livraisons d'aide alimentaire totale sur les dix dernières années ; les céréales secondaires sont les plus importantes constituant entre 60 et 95% de l'aide alimentaire en céréales. Vis-à-vis de l'aide alimentaire non céréalière, comme d'autres pays sahéliens, le Niger a subi un fort déclin dans la livraison d'aide en produits laitiers et a connu une augmentation des volumes d'aide en légumineuses.

Les bénéficiaires majeurs au sens de Interfais de l'aide alimentaire au Niger sur la décennie passée sont ceux dénommés « marché »<sup>9</sup> et « autres » par Interfais, exceptés durant les années de sécheresse où se distinguent les bénéficiaires « autres bénéficiaires urgence », qui par définition sont les victimes de mauvaises récoltes ou d'autres catastrophes naturelles.

<sup>9</sup> i.e. Aide programme destinée à la vente sur marché aux consommateurs solvables



## B - Les acteurs de l'aide

### Acteurs Publics

Créé en 1989, le SAP, devenu Système d'Alerte Précoce/Gestion des Catastrophes (SAP/GC) en 1995, constitue le dispositif central de prévention et de gestion des crises alimentaires au Niger. Un des principaux organes du SAP est le Comité National du SAP/GC composé des Secrétaires Généraux des Ministères concernés, présidé par le Coordonnateur National de l'Aide Alimentaire en la personne du Directeur du Cabinet du Premier Ministre. Le Secrétariat Permanent du Comité est rattaché au Cabinet du Premier Ministre. Le SAP/GC n'intervient pas dans la collecte de l'information primaire. Son action repose sur les structures existantes chargées de la collecte et du suivi des indicateurs susceptibles de fournir des informations sur l'évolution de la situation de la sécurité alimentaire. Le SAP dispose également de structures décentralisées comme les cellules régionales au niveau de chaque région (sept départements plus la communauté urbaine de Niamey) et les cellules sous-régionales au niveau de chaque arrondissement.

Le SAP/GC comporte trois volets : le dispositif originel d'alerte précoce, la coordination et l'analyse de l'information pour l'alerte précoce ; un programme de prévention et atténuation des catastrophes (intervention par petits projets ponctuels); un nouveau projet de suivi rapproché des populations à risques ou de reconnaissance rapide des zones vulnérables, est opérationnel depuis 1996.

Le dispositif originel d'alerte précoce rassemble les informations fournies par différents dispositifs et permettant de qualifier plus ou moins objectivement la situation alimentaire. Ces informations ou indicateurs sont collectés et suivis régulièrement (une fois par mois) par les groupes de travail au niveau sous-préfectoral. Ils portent sur : la pluviométrie, le suivi des cultures, la situation phytosanitaire, la situation des pâturages, les prix du bétail et des céréales etc.

De plus, une fois par an, le SAP procède à des enquêtes de vulnérabilité permettant d'identifier les populations et les zones à risques. La méthodologie utilisée repose sur le remplissage d'une fiche nommée « *fiche d'identification des zones vulnérables* » pour chaque arrondissement ; chaque facteur renseigné possède un poids plus ou moins important dans la note finale, fonction de son importance estimée dans la notion de vulnérabilité. Les facteurs physiques (bilans céréaliers, les prix, etc.) sont inclus, ainsi que des facteurs plus qualitatifs comme la capacité d'ajustement des ménages, ce dernier prenant une place très importante dans le calcul de la note de vulnérabilité. Ce facteur, constitué d'un jugement qualitatif sur le niveau des activités alternatives permettant à la population de s'adapter ou de réagir à une situation défavorable (comme la présence de cultures de contre-saison, d'artisanat, de ressources halieutiques, d'exode rural), constitue 45% de la note de vulnérabilité. Ces fiches sont remplies par les cellules sous-régionales au moment de la fin de la campagne agricole. Elles sont ensuite transmises aux cellules régionales qui effectuent une première vérification avant de les envoyer au secrétariat permanent du SAP/GC en novembre.

La fiche a une fonction très précise : elle permet le classement des arrondissements sur une échelle de 0 à 100. De 0 à 25, l'arrondissement est modérément vulnérable ; de 25 à 50 il est vulnérable ; de 50 à 75, il est extrêmement vulnérable et de 75 à 100 il est en état de famine. La note de vulnérabilité est déterminée en fin de campagne et représente une note statique, qui n'évolue pas

pendant l'année, mais d'autres indicateurs de sécurité alimentaire sont suivis. Pour déterminer annuellement les besoins en tonnes d'aide alimentaire par localité, les différents niveaux de vulnérabilité sont comparés au niveau du déficit céréalier prévisionnel par localité. A chaque niveau de vulnérabilité, sont associés des pourcentages à appliquer au déficit céréalier prévisionnel ou aux besoins prévisionnels des populations déficitaires en vue de déterminer le tonnage d'aide alimentaire : les besoins en aide alimentaire d'une localité modérément vulnérable sont estimés à 30% du déficit céréalier pour l'arrondissement et à 30% du besoins de la population déficitaire pour les communes ; pour les localités vulnérables, le taux appliqué est de 40% ; pour les localités extrêmement vulnérables, le taux est de 50% ; pour les localités en état de famine, le taux est de 60%. Avec un tel système, il est donc possible d'attribuer à un arrondissement jugé fortement vulnérable, une recommandation pour un faible tonnage d'aide alimentaire, du fait de l'observation d'un faible déficit céréalier dans ce même arrondissement.

Lorsque le besoin d'aide alimentaire est déterminé pour chaque arrondissement, une estimation des besoins d'aide d'urgence est effectuée et celle-ci est présentée à la communauté des donateurs. Une fois les requêtes d'aide d'urgence acceptées, la distribution d'aide alimentaire gratuite est gérée par le SAP via les comités sous-préfectoraux. L'aide alimentaire d'urgence est un prélèvement sur le Stock National de Sécurité (SNS) nécessitant l'accord de l'ensemble des donateurs et avec l'engagement du « préleveur » de reconstituer le stock à hauteur du prélèvement ; en 1993 l'état a prélevé sur le stock national des volumes d'aide alimentaire pour distribution aux populations sans engagement de reconstitution. Depuis cette période, les donateurs ont toujours été consultés. Cette aide est assimilée à de l'aide d'urgence au niveau national et est distribuée gratuitement. Cependant, étant donné le contexte aujourd'hui déficitaire du pays et la précarité persistante de certaines zones, l'urgence semble évoluer vers un caractère plutôt chronique, ce qui incite les donateurs à contester cet état d'urgence permanent. Le SAP a distribué environ 32 000 tonnes en 1993, 23 000 en 1994 et rien en 1995.

Un programme d'atténuation des catastrophes, financé par l'USAID et basé au SAP, s'est élaboré en parallèle à ces distributions gratuites. Il s'agit d'intervenir sur certaines zones qui n'auront pas été retenues dans le cadre de la distribution gratuite du SAP mais qui se trouvent dans une situation précaire du fait d'inondations ou autres catastrophes et où on essaye d'empêcher l'émigration des populations et la pénurie alimentaire. Les programmes élaborés sont essentiellement des programmes Vivres Contre Travail (VCT) mais on trouve aussi des distributions d'outil et de semences. L'objectif de ces petits projets de court terme, 3 à 7 mois de travaux à haute intensité de main-d'oeuvre, est d'injecter des revenus en substitution d'une distribution gratuite d'aide alimentaire. A partir du diagnostic de vulnérabilité ou à partir de cas très ponctuels, le suivi mensuel du SAP identifie des actions et les met très rapidement en oeuvre. Le projet dispose pour cela d'un instrument financier : le fonds d'urgence, subdivisé en plusieurs tranches avec une exécution décentralisée (CILSS, 1996). Ce programme, démarré en 1994, a distribué environ 45 tonnes la première année, 400 tonnes la seconde et 1 400 tonnes en 1996.

## **L'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN)**

L'OPVN assure la conversion de l'aide alimentaire internationale en céréales locales par la mise sur marché et la création de fonds de contrepartie et gère le stock national de sécurité qui devrait être équivalent à 80 000 tonnes, dont 40 000 tonnes en stock physique et 40 000 tonnes en stock financier. Le Système d'Information sur les Marchés (SIM), basé à l'OPVN, assure le suivi des prix des céréales et du niébé, et d'autres indicateurs sur 48 marchés du Niger et 4 marchés du nord du Nigeria. Il est reconnu que des quantités importantes et difficilement estimables de céréales (surtout de mil), sont importées du Nigeria de façon informelle et vendues sur le marché intérieur par les commerçants. Non seulement ces échanges peuvent déstabiliser le système de l'offre et de la demande, mais aussi rendent difficile l'estimation objective des déficits et excédents des arrondissements limitrophes ou proches de la frontière nigériane (cf. Sections Bilans Céréaliers).

### **Les donateurs**

La plupart des bailleurs fournissent l'aide alimentaire directement au gouvernement nigérien, soit pour des opérations de déstockage du SNS, soit pour des distributions par le SAP. En 1993, l'UE est le bailleur le plus important, avec des distributions via le SAP de 4 500 tonnes. L'Italie et l'Allemagne sont aussi des bailleurs importants cette année-là. En 1994, les dons du Pakistan permettent la distribution de 10 000 tonnes de céréales (mil). Notons que le don initial du Pakistan s'élève à 5 000 tonnes de riz. Ce riz est ensuite vendu sur le marché et les fonds de contrepartie de la vente sont utilisés pour le rachat de mil et sorgho en vue de distribution gratuite via le SAP. L'Italie et le Canada sont aussi des bailleurs importants en 1994.

L'USAID délivre de l'aide alimentaire via le programme d'atténuation des catastrophes démarré en 1994.

D'autres bailleurs ont leurs propres programmes de distribution d'aide alimentaire. Le PAM gère depuis plusieurs années quatre programmes d'aide ciblée : un projet cantines scolaires, un projet santé (distribution de rations alimentaires via les Centres de santé et de soins materno-infantiles), un projet à objectif multiple (VCT essentiellement en milieu rural) et un projet de VCT intégré au vaste projet de développement de l'arrondissement de Keita financé par la coopération italienne. Les projets santé et cantines scolaires ont longtemps été organisés autour d'une cible très large. Ils ont été évalués et redéfinis et vont s'orienter désormais dans une logique de mieux définir les cibles et d'éviter le saupoudrage. Le PAM distribue en moyenne 15 000 tonnes par an à travers ces quatre projets.

La coopération allemande conduit, elle aussi, des programmes de VCT dans certaines régions. Le premier a pour objectif une amélioration des conditions de vie des populations en sauvegardant les ressources naturelles et est localisé dans le département de Tillabéri nord (il distribue environ 500 à 2 000 tonnes par an jusqu'en 1996). Le deuxième vise le développement rural de l'arrondissement de Tahoua et distribue environ 1 000 à 2 000 tonnes annuelles.

Enfin, la commission Européenne finance aussi des programmes d'aide alimentaire ciblée de type VCT et Assistance nutritionnelle via quelques ONG.

### **III - Localisations de l'aide alimentaire ciblée**

#### **A - Systèmes d'évaluation des régions et groupes en insécurité alimentaire**

L'observation de la distribution géographique de l'aide alimentaire et de son adéquation vis-à-vis des zones vulnérables implique que l'on puisse aussi identifier les groupes vulnérables à l'insécurité alimentaire. Dans l'ensemble, au début des années 1990, les sources s'accordent pour énoncer que les populations les plus insécures à moyen terme se situent dans les régions à faible potentiel agricole et à pauvre voisinage urbain (International Food Policy Research Institute -IFPRI-, 1992).

Ces spécificités caractérisent principalement les parties nord et Est du pays, semi-arides et désertiques et éloignées des grands centres urbains. Cette approche pose deux problèmes : 1/ le niveau de production possède un poids important dans la détermination de l'insécurité, 2/ elle ne prend pas en compte une approche micro-économique plus fine (économie alimentaire des ménages par exemple). Pour pallier à ces déficits, les systèmes d'évaluation plus récents tentent de dépasser les données pluviométriques et de production caractérisant l'offre de produits agricoles pour intégrer des indicateurs axés sur l'accès tels que les prix, les termes de l'échange céréales-bétail, et les conditions de vies des ménages tels que les indicateurs sanitaires et nutritionnels, et les revenus (contribution potentielle du revenu non agricole au budget des ménages, stratégies d'adaptation).

Cependant, la vulnérabilité d'une zone est toujours perçue par les systèmes d'évaluation actuels au Niger comme étant très liée aux niveaux de déficit céréalier de cette zone. Afin de montrer ce lien, nous avons comparé le nombre d'arrondissements classés vulnérables/non vulnérables avec le nombre d'arrondissements classés déficitaires/excédentaires dans deux systèmes d'évaluation de la vulnérabilité réalisés au Niger.

Le premier système est un indice calculé par le Programme Complet de Sécurité Alimentaire (PCSA). Il s'agit d'un indicateur de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire au niveau de chaque arrondissement (Gouvernement de la République du Niger et ONUAA, 1994). C'est un indice composite basé sur trois indicateurs :

1. vulnérabilité (déterminée à partir d'études existantes et d'enquêtes supplémentaires sur le terrain),
2. santé (couverture en matière d'équipe de santé villageoise par village), et
3. production céréalière (tenant compte de la moyenne et de la variabilité de la production).

Il indique plus une vulnérabilité à l'insécurité à moyen terme. Ce système n'est pas opérationnel, dans la mesure où il n'est pas utilisé pour la détermination de programmes ou d'opérations de sécurité alimentaire actuellement.

Le deuxième système observé est celui du SAP sur les années 1993 et 1994 (cf. Partie acteurs publics pour une description complète de ce système). Ce système est opérationnel et est utilisé pour la détermination des besoins d'aide alimentaire d'urgence.

En croisant pour chacun de ces systèmes (PCSA, SAP 93 et SAP 94) le nombre d'arrondissements vulnérables et non vulnérables et le nombre d'arrondissements déficitaires et excédentaires, nous avons pu constater que le facteur déficitaire reste fortement déterminant d'une vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. Ce qui ne semble pas aberrant dans un contexte d'économie basée essentiellement sur une agriculture d'autosubsistance. Cependant, le contraire n'est pas vrai : un facteur excédentaire n'implique pas forcément un caractère peu vulnérable. Ceci implique que d'autres facteurs que le facteur déficit sont utilisés dans l'évaluation de la vulnérabilité. En bref, dans la logique des systèmes d'évaluation actuels, être déficitaire pour une région implique de forts risques d'être vulnérable mais le facteur excédentaire n'implique pas forcément un caractère non vulnérable. Un tableau récapitulatif du croisement et les principales conclusions sont présentés en annexe 1.

Ces constatations nous amènent à conclure que le facteur excédentaire est une condition nécessaire mais pas suffisante pour être peu vulnérable à l'insécurité alimentaire dans les systèmes d'évaluation actuels au Niger. Par ailleurs, être déficitaire continue d'être un facteur déterminant de la vulnérabilité.

L'aide alimentaire distribuée au Niger semble suivre la logique des déficits, comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau n°5 : Comparaison du déficit/excédent et de l'aide alimentaire ciblée per capita moyenne 1993-95 (en kg/hab)

	Déficit/excédent	Aide ciblée
Agadez	-246	13
Diffa	-116	11
Tahoua	-47	7
Tillabéri	-38	5
Dosso	-22	2
Zinder	-9	4
Maradi	16	2

Source : Statistiques nationales/FEWS/Club du Sahel

L'observation de ces données montre que l'aide semble s'orienter en moyenne vers les zones déficitaires déterminées comme vulnérables à l'insécurité alimentaire par les informations des systèmes d'informations.

Il faut être particulièrement vigilant quant au fait que l'aide alimentaire s'orienter vers les zones déficitaires et que la notion de "déficit" rime au Niger avec vulnérabilité et ceci pour deux raisons.

La première est que le passage actuel du Niger vers un état de déficit chronique risque de faire basculer une partie de l'aide alimentaire d'urgence comblant auparavant des déficits ponctuels en une aide répétitive voire chronique. La distribution gratuite et régulière d'une partie de l'aide alimentaire ne résoud pas le problème d'un déficit chronique ; ce n'est qu'une solution à court terme.

La deuxième raison justifiant une vigilance accrue est que, comme cela a été mentionné précédemment, la vulnérabilité ne se résume pas seulement à l'analyse d'un niveau de production ; d'autres indicateurs de base comme la malnutrition des enfants de moins de cinq ans, la couverture sanitaire ou les indices de pauvreté, qui peuvent révéler de graves problèmes d'accès à une alimentation suffisante et sont donc théoriquement des facteurs déterminants de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, indiquent des résultats peu cohérents avec l'indicateur excédent/déficit déterminant actuellement les zones en insécurité alimentaire.

Ainsi le plus fort taux de malnutrition chronique (taille - âge) est recensé dans le département de Maradi, limitrophe du Nigeria, département qui enregistre le plus fort excédent céréalier moyen (1990/91-1995/96) par habitant : +16 kg/habitant. De même, l'enquête budget consommation (République du Niger, 1994) localise les plus fortes proportions de populations pauvres sur Tillabéri (80%), Dosso (76%) et Maradi (65%) ainsi que les plus forts taux de populations très pauvres alors que leur déficit céréalier moyen se situe respectivement à -38 kg/capita, -22 kg/capita et un excédent de +16kg/capita pour Maradi. Et à Agadez, Diffa et Tahoua, qui subissent les trois plus forts déficits par habitant, les taux de pauvreté sont les plus faibles relativement (respectivement 44%, 49% et 51%, la moyenne nationale s'élevant à 63%). Enfin la couverture sanitaire, facteur de risque d'insécurité alimentaire, est considérée comme supérieure à la moyenne nationale à Agadez et Diffa, régions extrêmement déficitaires.

Ceci montre qu'une grande partie des ménages vivant dans les zones déterminées comme les plus sûres (zone sud et ouest du pays et limitrophe au Nigeria) présentent cependant de forts risques de vulnérabilité. Une malnutrition infantile chronique prononcée dans une zone excédentaire fait apparaître un problème d'accès important et persistant et donc d'insécurité alimentaire grave que les indicateurs actuels ne semblent pas prendre en compte. Les indicateurs employés et donc l'estimation de la vulnérabilité restent basés essentiellement sur des indicateurs agrégés et qualifiant une zone géographique. Il manque encore l'intégration de données de base qualifiant les populations vivant dans ces régions.

Le système de distribution de l'aide globale semble répondre à un problème de disponibilité (cf. tableau n°5) mais ne semble pas répondre aux problématiques soulevées par d'autres indicateurs, traduisant des problèmes d'accès.

Il ressort de ces constatations différentes questions qu'il semble urgent de se poser, dans une démarche de réflexion partagée et homogène entre les différents acteurs de l'aide :

- Les indicateurs actuels de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire ne sont-ils pas encore trop orientés autour de l'aspect production et autosuffisance céréalière ?
- Pourquoi les zones souffrant de fort taux de malnutrition infantile et de fort taux de pauvreté ne sont-elles pas celles constatées en insécurité alimentaire ?
- Les livraisons d'aide alimentaire ne sont-elles pas biaisées par le type d'insécurité alimentaire exprimée par les systèmes, à savoir le facteur déficitaire ?

Concernant les deux premières questions, notre domaine d'étude ne nous permet pas d'y répondre sérieusement. Concernant la troisième, nous allons désagréger dans la suite de l'étude l'aide alimentaire par type d'aide afin d'observer l'adéquation respective de chacun des types d'aide face à la problématique à laquelle elle est censée répondre, ce qui permettra d'amener quelques éléments de réponses.

Cet ensemble d'informations globalement incohérentes ne nous a pas permis d'approcher les allocations géographiques de l'aide alimentaire d'une manière aussi objective que nous l'aurions souhaité. En effet, notre démarche est de rapprocher les volumes d'aide alimentaire aux caractéristiques de la zone mais aussi aux caractéristiques des populations vivant dans cette zone. Or, s'il existe des informations pour qualifier les premières (les zones), l'insécurité alimentaire vécue par les ménages est beaucoup plus difficile à appréhender par manque de réflexion aujourd'hui dans ce domaine.

Enfin, pour conclure cette partie, il faut noter que s'il existe un système opérationnel déterminant des niveaux annuels de vulnérabilité des zones géographiques, il n'existe pas de système ou de dynamique coordonnée travaillant à la détermination globale des besoins d'aide alimentaire ciblée. La diversité des acteurs (opérateurs et bailleurs), des types d'aide et la complexité des pratiques ne facilitent pas, bien sûr, l'instauration d'une telle dynamique. Mais il est essentiel de souligner l'importance du cloisonnement entre les acteurs et du manque de coordination globale, ce qui est un frein à l'efficacité générale du système. Ce cloisonnement et ce manque de coordination apparaissent au niveau des fournisseurs d'informations qui offrent dans l'ensemble des informations disparates, incohérentes et sans tentatives de rapprochement et au niveau des opérateurs d'aide alimentaire qui n'ont qu'un lieu de coordination, celui de l'aide d'urgence. Ce lieu est loin d'être suffisant quand 50% de l'aide 1993 et 1994 et la totalité de l'aide 1995 sont de l'aide ciblée non urgente.

## **B - L'aide alimentaire ciblée totale**

### **Diversité des formes d'aide**

Le Niger bénéficie d'une grande diversité des types d'aide alimentaire. La description suivante portant sur les différents types d'aide alimentaire distribuée au Niger de 1993 à 1995, est basée sur les données collectées sur le terrain lors de notre étude, soit l'aide ciblée. Ces chiffres ne concernent donc pas l'aide programme. Des tableaux plus détaillés par arrondissement et par département sont disponibles en annexes 2 à 5.

Tableau n°6 : Types d'aide alimentaire ciblée distribuée au Niger

Aide alimentaire ciblée	1993	Part	1994	Part	1995	Part
Cantines scolaires	3353	6%	3617	8%	2360	13%
Banques de céréales	520	1%	970	2%	158	1%
Vivres contre Travail et formation	10278	20%	9517	21%	7460	40%
Aide à la nutrition et à la santé	6226	12%	7619	17%	7709	41%
Aide urgence (SAP, PAC, ONG)	31796	61%	23532	52%	894	5%
Total aide alimentaire ciblée en tonnes (Hors l'aide aux réfugiés et l'aide programme)	52173	100%	45255	100%	18581	100%

Source : Club du Sahel

L'année 1995 exceptée, ce sont les opérations ponctuelles (assimilées à l'aide d'urgence au niveau national) qui drainent le volume le plus important d'aide. Viennent ensuite les projets Vivres Contre Travail (VCT) et formation et l'aide à la nutrition et à la santé qui en 1995 constituent plus de 80% de l'aide alimentaire ciblée, reprenant une importance relative du fait de la baisse d'aide urgence. La part des cantines scolaires et surtout des banques céréales reste faible durant les trois années.

Il faut de plus préciser que si certaines catégories restent relativement homogènes au niveau de la catégorie des bénéficiaires, d'autres présentent de fortes variétés en leur sein<sup>10</sup>.

Il a été observé auparavant (cf. tableau n°5) que l'aide alimentaire semble se diriger en moyenne vers des zones déficitaires. Cependant, l'observation des niveaux de production annuels et des niveaux d'aide alimentaire annuels (comprenant les livraisons de l'extérieur et les achats locaux, ainsi que les aides financées par des fonds nationaux) ne permet pas la même conclusion comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau n°7 : Aide alimentaire et production nette

en milliers de tonnes	1992/93	1993/94	1994/95
production nette	1 896	1 517	2 059
aide alimentaire	52	45	19

Source : DIAPER/Club du Sahel

<sup>10</sup> Cependant, faute d'information suffisante sur l'ensemble des dons, il ne nous a pas été permis de dissocier ces catégories d'aide en sous-catégories d'où leur présentation en catégorie agrégée.



La série est bien sûr trop courte pour évaluer un niveau de corrélation générale. Cependant, on constate que les populations en 1993 bénéficient de plus de distributions d'aide alimentaire comparativement à 1994 alors que le déficit de la production de cette année-là est d'environ 20% inférieur. Notons que durant l'année 1993, l'Etat a distribué via le SAP environ 21 000 tonnes d'aide alimentaire. Globalement la conclusion est que si l'aide ciblée, lorsqu'elle existe, se dirige vers des zones plutôt déficitaires, la détermination du niveau d'aide ciblée annuel quant à elle semble peu liée au niveau de production de l'année (et donc au niveau de déficit, dans la mesure où les importations commerciales et les variations de stocks n'influent que peu dans la détermination du déficit comparé à la variable production). Une des explications de cette incohérence réside dans le fait qu'au moins 15 000 tonnes d'aide ciblée sont distribuées annuellement, indépendamment de considérations de déficit ou d'excédent national de la production (l'aide pouvant être achetée localement). L'observation de l'aide alimentaire par type permettra d'avancer d'autres hypothèses.

### **C - L'aide alimentaire d'urgence**

L'aide alimentaire d'urgence est presque exclusivement distribuée à travers le SAP en tant qu'aide gratuite, sur les recommandations de la note de vulnérabilité de l'année et en tenant compte du niveau de déficit des arrondissements (cf. section II - 2 Les acteurs de l'aide - Acteurs publics). L'aide distribuée via le programme d'atténuation des catastrophes du SAP sous la forme de VCT de courte durée est aussi assimilée à de l'aide d'urgence. De ce fait, les volumes distribués via ce programme ont été incorporés dans le total de l'aide d'urgence étudié ci-après.

En 1993, le SAP distribue 94% des 31 796 tonnes d'aide alimentaire gratuite de cette année ; les autres 6% sont distribués à travers le canal des ONG. Ces dernières n'ont pas nécessairement utilisé la note de vulnérabilité de l'année pour déterminer les zones de distributions. En 1994, le SAP distribue 99% des 23 532 tonnes d'aide alimentaire gratuite (le 1% restant étant distribué par les ONG). Sur ces 99%, le SAP distribue environ 8% de l'aide alimentaire totale aux zones affectées par des inondations ; ceci implique que durant ces deux années, en dépit d'un certain volume distribué par les ONG et d'un volume alloué aux populations affectées par les inondations, la distribution de la majorité de l'aide gratuite, ou comme le SAP la nomme « l'aide d'urgence », s'est appuyée sur l'utilisation des notes de vulnérabilité pour déterminer les allocations par arrondissement.

Du fait d'une bonne récolte en 1995, moins de 1 000 tonnes d'aide gratuite ont été distribuées ; environ 40% par le SAP et le reste par les ONG et par un autre bailleur dans le contexte de leur propre projet de développement.

Le tableau n°8 montre l'évolution de la distribution per capita d'aide gratuite pour la période 1993-95, comparée à la note de vulnérabilité moyenne pondérée du pays, et au déficit/excédent moyen per capita des mêmes années. Il ressort clairement de ces chiffres que, pareillement aux remarques faites sur les niveaux d'aide totale au Niger, la distribution d'aide d'urgence ne suit pas les tendances des niveaux de vulnérabilité et des déficits céréaliers per capita constatés. Bien que la note de vulnérabilité moyenne de 1993 est supérieure et le déficit per capita de 1993 est inférieur aux niveaux respectifs constatés en 1994, plus d'aide alimentaire gratuite a été distribuée en 1993.

Tableau n°8 : Evolution de la vulnérabilité, du déficit/excédent et du kg/capita d'aide alimentaire au niveau national sur la période 93-95

	1993	1994	1995
Vulnérabilité moyenne <sup>(1)</sup>	34	49	31
Déficit moyen en kg/capita <sup>(2)</sup>	-13	-60	-14
Aide alimentaire gratuite en kg/capita <sup>(3)</sup>	3,7	2,7	0

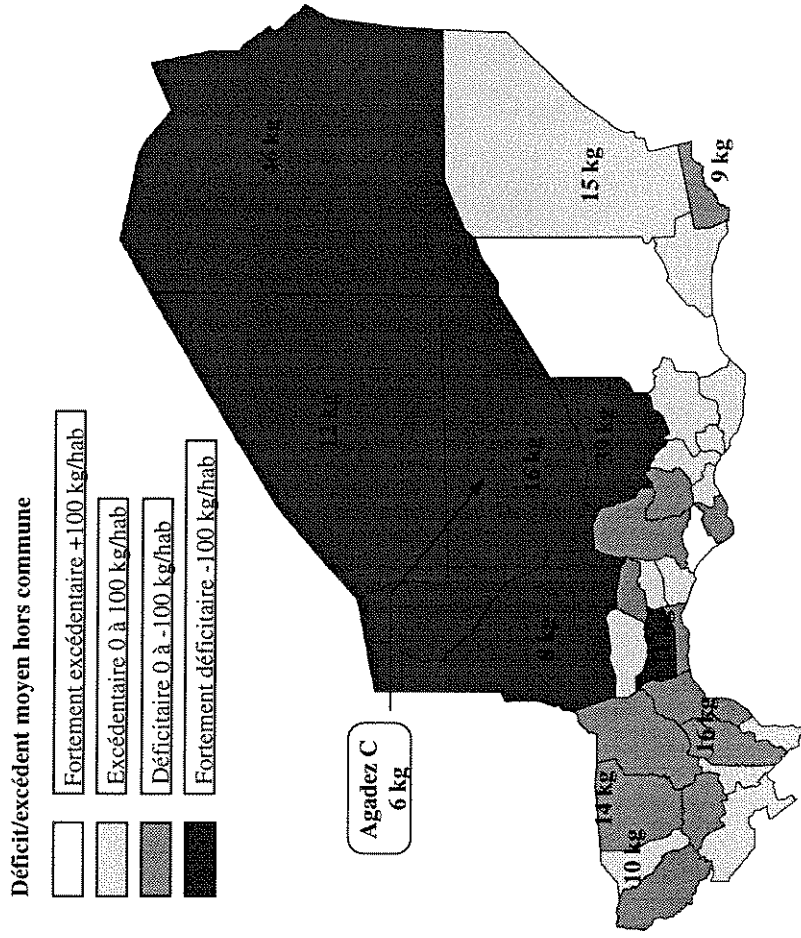
<sup>(1)</sup> Note de vulnérabilité moyenne sur une échelle de 0 à 100, pondérée en fonction des populations par arrondissement

<sup>(2)</sup> Déficit national, importations commerciales et variation de stocks compris, hors livraison d'aide alimentaire

<sup>(3)</sup> Aide alimentaire gratuite totale

Source : SAP/DIAPER/Club du Sahel

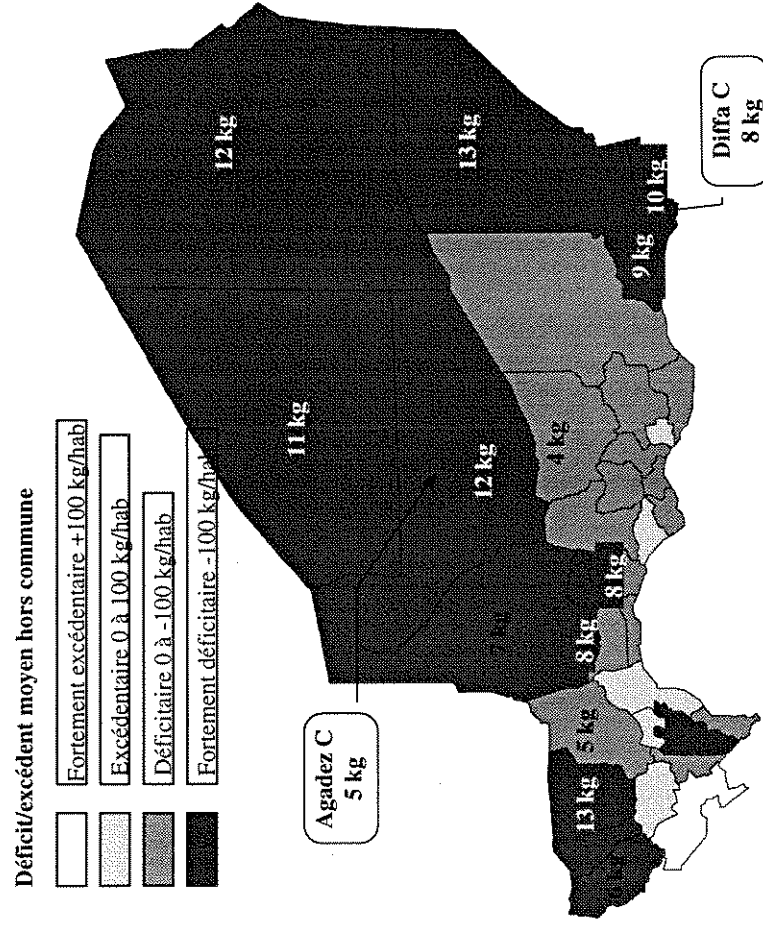
Carte n°3 : Niveaux de déficit/excédent et arrondissements bénéficiaires majeurs d'aide alimentaire gratuite 1993



Seuls sont mentionnés les volumes d'aide alimentaire supérieurs à 6 kg/an/capita

Source : Club du Sahel/Statistiques Nationales

Carte n°4 : Niveaux de déficit/excédent et arrondissements bénéficiaires majeurs d'aide alimentaire gratuite 1994



Seuls sont mentionnés les volumes d'aide alimentaire supérieurs à 4 kg/an/capita

Source : Club du Sahel/Statistiques Nationales

En comparant, pour les années 1993 et 1994 les arrondissements identifiés par le SAP en besoin d'aide alimentaire d'urgence et les arrondissements qui ont réellement reçu, quelques remarques apparaissent<sup>11</sup> :

- Les calculs des besoins de chaque arrondissement sont basés sur des prévisions de récolte céréalière par arrondissement. Ces estimations ne semblent pas être révisées une fois que les chiffres définitifs des récoltes sont disponibles.
- La formule déterminant le besoin en aide alimentaire par arrondissement à partir du niveau de vulnérabilité et du niveau de déficit de l'arrondissement (cf. section II-2 Les acteurs de l'aide/acteurs publics) semble avoir été mise en pratique à partir de 1994 uniquement.

Pour 1994, nous avons recalculé ce que les arrondissements auraient dû recevoir se basant sur les chiffres de production définitive et la formule déterminant les besoins d'aide alimentaire par arrondissement à partir du niveau de vulnérabilité et du déficit/excédent constaté. Nous avons comparé ces niveaux d'aide à ce qui a réellement été reçu par arrondissement.

Pour 1993, nous avons simplement rapproché les distributions d'aide réalisées aux prévisionnelles en s'aidant des statistiques définitives de production pour tenter d'expliquer les gros écarts.

#### Analyse de l'aide d'urgence 1993

La carte n°3 montre les arrondissements récipiendaires majeurs d'aide alimentaire gratuite, le fond de carte indiquant les niveaux de déficit/excédent des zones. Le tableau n°10 indique l'ensemble des réceptions d'aide par arrondissement.

Concernant les communes, toutes marquées par de forts déficits, on remarque qu'aucune d'entre elles ne reçoit d'importants volumes d'aide alimentaire gratuite, Agadez excepté. Cette dernière est marquée par une forte vulnérabilité cette année-là. Ce qui semble cohérent avec la problématique des villes, où l'insécurité alimentaire est avant tout un problème d'accès et non de disponibilités et où l'aide gratuite n'est pas la meilleure solution.

Les deux arrondissements recevant le plus d'aide alimentaire, Bilma et Tanout 46 kg et 39 kg/capita respectivement, sont bien ceux marqués par la plus forte vulnérabilité et les plus hauts déficits per capita. Les zones les plus déficitaires (gris foncé) ont aussi reçu de forts volumes d'aide alimentaire. De même, les arrondissements faiblement vulnérables et bénéficiant de surplus ou de léger déficit, ont reçu peu ou pas d'aide alimentaire. Dans l'ensemble les cas extrêmes sont cohérents.

Cependant, si l'on regarde (cf. tableau n°9) les arrondissements combinant une vulnérabilité d'un niveau moyen (en termes absolus) et un déficit ou un excédent peu marqué, les choix d'allocations d'aide deviennent assez confus et aucune logique claire d'attribution ne ressort.

---

<sup>11</sup> Du fait du montant d'aide non significatif pour l'année 1995 et du fait que le poids du SAP compte pour moins de la moitié du volume distribué cette année-là, 1995 ne sera pas pris en compte dans cette analyse.

Tableau n°9 : Note de vulnérabilité, niveau de déficit/excédent et volume d'aide alimentaire gratuite/d'urgence per capita pour l'année 1993 par arrondissement

Arrondissements	1993		
	déf./exc. en kg/capita	note de vulnérabilité	aide gratuite en kg/capita
Tanout	-120	72	39
Bilma	-250	72	46
Ouallam	-42	69	13
Loga	-33	69	16
Agadez C	-200	56	6
Tillabery	41	54	10
Tera	-48	54	4
Diffa	-37	49	9
Tchirozerine	-239	46	16
Filingue	-8	46	3
N'Guigmi	51	44	15
Arlit	-247	44	12
Tchin-Tarabaden	-228	41	8
Magaria	2	41	2
Diffa C	-200	41	3
Tahoua	34	38	1
Niamey c	-200	38	0
Illela	-106	38	11
Dosso A+C	-20	38	2
Birni N'gaoure	21	38	1
Tessaoua	8	36	1
Mayahi	-54	36	2
Kollo	-66	36	2
Keita	-70	36	3
Maine-Soroa	10	33	3
Goure	183	31	3
Tahoua C	-200	28	3
Matameye	51	28	1
Aguié	24	28	0
Dogondoutchi	-17	26	1
Dakoro	-11	26	3
Zinder C	-200	21	2
Mirriah	55	21	1
Guidan Roumdji	150	21	1
Say	67	18	0
Bouza	20	18	0
Madaoua	31	13	0
Gaya	12	13	0
Maradi C	-200	10	0
Madarounfa	-25	10	0
Birni N'Konni	-4	10	0
Total	-21	34	3,7

Source : Statistiques nationales/FEWS/SAP/Club du Sahel.

Ceci est particulièrement vrai pour les arrondissements moyennement vulnérables et bénéficiant de surplus. La logique voudrait que ces arrondissements ne bénéficient que de peu d'aide alimentaire. Or plusieurs arrondissements bénéficient de 3 kg per capita ou plus dans cette catégorie, comme Tillabéri, N'Guigmi, Mainé Soroa, Gouré. Dans l'évaluation des besoins d'aide alimentaire estimés par le SAP pour l'année 1993, Gouré et Mainé Soroa sont pourtant notés comme n'ayant pas de besoins d'aide alimentaire et leur situation ex post ne semble pas justifier de changements dans cette estimation. N'Guigmi, qui est excédentaire et dont la vulnérabilité s'établit à 44, a reçu 15 kg per capita ce qui correspond plutôt aux volumes reçus par des arrondissements au niveau de vulnérabilité compris entre 50 et 75 et à très forts déficits (plus de 100 kg per capita). Tillabéri est noté 54 dans l'échelle de la vulnérabilité et bénéficie d'un surplus ; théoriquement, il n'aurait pas dû bénéficier du fort volume d'aide alimentaire de 10 kg per capita. Si l'on regarde les estimations initiales des besoins d'aide alimentaire de ces deux régions, il était prévu pour ces régions un très fort déficit et donc un très important volume d'aide alimentaire per capita. Il semble donc que les besoins n'aient pas été réajustés en fonction des résultats définitifs des récoltes ; et cet exemple particulier illustre bien l'importance de réajuster ces types de chiffres, particulièrement du fait du poids donné au niveau du déficit/excédent dans le calcul de l'allocation de l'aide alimentaire par arrondissement.

Par ailleurs, Dakoro qui marque une faible vulnérabilité et un déficit assez faible, reçoit lui aussi aux environs de 3 kg per capita, alors que les estimations ne prévoient aucune aide et que Dogon Douchi qui marque un déficit supérieur pour la même vulnérabilité reçoit trois fois moins. Enfin de façon surprenante, 10 arrondissements estimés par le SAP de faible vulnérabilité et ne nécessitant pas d'apports d'aide alimentaire au moment des prévisions, ont cependant bénéficié de distribution d'aide gratuite, de faibles montants certes, mais qui semblent plus correspondre à du saupoudrage ; ceci indique que dans ces zones, l'aide gratuite a été distribuée de façon incohérente avec les prévisions du SAP.

Nous n'avons que peu d'éléments de réponses satisfaisants pour ces incohérences. Par ailleurs, une autre question reste sans réponse : dans tous les cas d'arrondissement excédentaires et bénéficiaires importants d'aide alimentaire, quelle est la provenance de cette aide ? Est-ce une redistribution de l'excédent local ? Ou l'apport de nourriture en provenance d'un autre arrondissement du Niger ou de l'étranger ? Les réponses à ces questions sont déterminantes pour évaluer l'efficacité et l'impact de l'aide sur les populations bénéficiaires et leur environnement.

#### Analyse de l'aide d'urgence 1994

1994 est une année dont les déficits par arrondissement sont beaucoup plus nombreux et plus marqués que l'année précédente. Les différences entre niveaux d'allocations d'aide gratuite per capita par arrondissement sont moins importantes qu'en 1993. Selon les chiffres de production définitive, tous les arrondissements sauf 6 sont déficitaires. Comme indiqué sur la carte n°4, les zones les plus déficitaires sont localisées dans les régions nord et Est du pays et extrême Ouest. En 1994, le SAP a employé une formule pour l'estimation des besoins d'aide alimentaire globaux<sup>12</sup>. Les chiffres obtenus ont ensuite été divisés par trois pour estimer les besoins d'aide d'urgence. Il semble que la raison de cette dernière étape est de réduire proportionnellement les besoins de chacun des arrondissements à des niveaux plus réalistes vis-à-vis de l'offre disponible d'aide alimentaire gratuite. Nous avons suivi cette approche en nous basant sur les chiffres de production définitifs par arrondissement.

Comme pour 1993, les arrondissements ayant reçu les plus forts volumes d'aide gratuite sont bien ceux marqués par les plus forts déficits et marqués par de forts niveaux de vulnérabilité (Tera mis à part). De même, les arrondissements à faibles déficits ou à excédents et à vulnérabilité inférieure à 50 ont reçu les plus faibles volumes d'aide alimentaire per capita. Cependant, certains arrondissements font défaut à cette cohérence générale.

---

<sup>12</sup> Les besoins en aide alimentaire d'une localité modérément vulnérable sont estimés à 30% du déficit céréalier pour l'arrondissement et à 30% du besoin de la population déficitaire pour les communes ; pour les localités vulnérables, le taux appliqué est de 40% ; pour les localités extrêmement vulnérables, le taux est de 50% ; pour les localités en état de famine, le taux est de 60%.

Tableau n° 10 : Note de vulnérabilité, Déficit/excédent per capita et volume d'aide alimentaire gratuite/d'urgence per capita pour l'année 1994 par arrondissement

Arrondissements	1994		
	déf./exc. en kg/capita	note de vulnérabilité	aide gratuite en kg/capita
Bilma	-250	nd	12
Ouallam	-130	78	13
Goure	-56	76	2
Tessaoua	-12	69	0
Tahoua	-155	68	8
Tchirozerine	-250	67	12
Keita	-177	66	3
Fillingue	-55	65	5
Bouza	-197	65	8
Diffa	-124	64	10
Ariit	-250	64	11
Tchin-Tarabaden	-140	64	7
Mayahi	-74	63	2
Tanout	-74	61	4
N'Guigmi	-237	59	13
Maine-Soroa	-203	59	9
Diffa C	-200	57	8
Dakoro	-18	57	3
Agadez C	-200	56	5
Tahoua C	-200	55	3
Tillabery	-185	49	1
Dogondoutchi	29	49	2
Niamey c	-200	48	0
Zinder C	-200	48	0
Mirriah	-61	48	2
Guidan Roumdji	1	48	0
Illéla	-13	47	3
Loga	16	45	0
Maradi C	-200	45	0
Madarounfa	-74	45	0
Tera	-117	41	6
Magaria	-47	41	0
Dosso A+C	-156	39	0
Koilo	34	37	2
Gaya	-48	37	2
Say	352	36	0
Birni N'Konni	-61	34	1
Matameye	79	30	0
Birni N'gaoure	-56	28	1
Aguié	-70	26	0
Madaoua	-51	17	0
Total	-68	49	2,7

Source : Statistiques nationales/FEWS/SAP/Club du Sahel.

Deux autres arrondissements semblent avoir été écartés des distributions. Il s'agit de Tillabéri, au déficit de 185 kg per capita, à la vulnérabilité moyenne de 49 et qui ne reçoit que 1 kg per capita et de Dosso au déficit de 156 kg per capita, à la vulnérabilité de 39 et qui ne reçoit de l'aide gratuite qu'en contrepartie des inondations. Alors que Tera, au déficit de 117 kg per capita et à la vulnérabilité de 41 reçoit 6 kg per capita. Si l'on compare les productions estimées et réalisées de ces deux arrondissements, le tableau devient plus clair. Selon les prévisions de production, Dosso

Fillingue et Tanout reçoivent entre deux et quatre fois plus que plusieurs autres arrondissements ayant des plus forts déficits et des plus forts niveaux de vulnérabilité. Si l'on regarde les déficits prévisionnels pour tenter d'expliquer ce cas, le tableau devient encore plus confus car le SAP indique un déficit prévisionnel plus faible dans le cas de Tanout et du même niveau pour Fillingue que le réalisé. On ne peut invoquer une non-mise à jour des résultats définitifs des récoltes pour expliquer ces deux cas. Notons que ces deux arrondissements ont bénéficié d'aide gratuite aussi du fait d'inondations, mais ces volumes sont comparativement faibles par rapport au type d'aide gratuite principal.

Keita est un exemple d'arrondissement qui paraît n'avoir pas reçu suffisamment d'aide (en comparaison relative). Bien qu'extrêmement déficitaire et fortement vulnérable, il ne reçoit que 3 kg per capita alors que les autres arrondissements de la même catégorie reçoivent entre 7 et 13 kg per capita ; une des explications peut être que le déficit prévisionnel de Keita est bien plus faible que le déficit réalisé. Par ailleurs, l'arrondissement bénéficie d'un large programme de développement agricole visant à améliorer sa production, sa productivité agricole et la capacité d'ajustement des populations.

et Tillabéri doivent être excédentaires ou légèrement déficitaires. L'ensemble de ces anomalies montre que, comme pour 1993, baser les distributions finales de l'aide gratuite sur des estimations de production pose un risque d'allocations disproportionnées.

Les 10 arrondissements non programmés en aide alimentaire mais ayant reçu de petits montants sont ceux ayant souffert d'inondations et reçu de l'aide gratuite en contrepartie.

Le rapprochement des régions identifiées comme vulnérables et fortement vulnérables par le SAP au système Famine and Early Warning System de l'USAID (FEWS), conçu pour évaluer la vulnérabilité à court terme, montre que les résultats sont pratiquement similaires. En 1993, les deux systèmes identifient pratiquement les mêmes régions devant faire face à des problèmes d'insécurité alimentaire. Les principales différences entre les deux systèmes viennent d'une part du fait que le FEWS distingue les populations à l'intérieur d'une région (pastoralistes et agriculteurs) et ainsi, plusieurs arrondissements apparaissent vulnérables selon le FEWS et non vulnérables selon le SAP, du fait de l'existence d'une vulnérabilité au sein de la communauté des pastoralistes uniquement, existence ne suffisant pas pour le SAP à rendre l'ensemble de l'arrondissement vulnérable.

D'autre part, la valeur accordée aux niveaux d'ampleur de la vulnérabilité ne semble pas être la même dans les deux systèmes. En comparant les résultats de ces deux systèmes sur 1994, les arrondissements identifiés par le FEWS comme fortement et modérément vulnérables (les deux plus hautes catégories en-dessous de l'état de famine) correspondent aux arrondissements à la vulnérabilité supérieure à 50, i.e. les arrondissement extrêmement vulnérables et en état de famine, mis à part deux arrondissements notés inférieurs à 40. Par ailleurs, le SAP identifie beaucoup plus d'arrondissements dans la catégorie des extrêmement vulnérables que le FEWS. Dans l'ensemble, le SAP montre un plus grand nombre d'arrondissements souffrant d'insécurité alimentaire et offre une image beaucoup plus négative de la situation d'insécurité alimentaire vécue au niveau national.

## **Conclusion**

L'allocation d'aide gratuite par le SAP est relativement cohérente à la fois avec les propres recommandations du SAP et celles du FEWS. Cependant, l'allocation semble être relativement plus cohérente pour les extrémités de l'échelle de classement des arrondissements ; en d'autres termes, un arrondissement à très forte vulnérabilité cumulée à un fort déficit reçoit automatiquement un fort volume d'aide per capita, et les arrondissements qui apparaissent faiblement vulnérables et disposant de surplus reçoivent beaucoup moins ou rien. Des incohérences peuvent apparaître lorsque l'on observe toutes les catégories intermédiaires pour lesquelles le niveau d'allocation approprié est difficilement déterminable. L'une des raisons de cette difficulté est l'utilisation de deux facteurs pour le calcul des besoins d'aide, le niveau de vulnérabilité lui-même et le niveau de déficit. Par ailleurs, le fait que la détermination des besoins d'aide alimentaire prioritaires et donc des allocations soit basée sur des niveaux prévisionnels de déficit ou excédent, qui ne semblent pas être mis à jour au long de la saison agricole, ne contribue pas à la cohérence globale de l'allocation.

Dans le cas de 1993, plusieurs arrondissements reçoivent des volumes d'aide alimentaire quoique faibles alors que 1/ il n'est pas prévu de distributions d'aide gratuite pour ces arrondissements du fait de faibles niveaux de vulnérabilité et de faibles déficits (ou de l'estimation d'excédents) et que, 2/ les niveaux de la production définitive ne justifient pas non plus de distribution. Les raisons de



telles opérations doivent plus clairement être expliquées par le SAP afin qu'une transparence ressorte entre les recommandations d'allocations et les distributions réelles.

De plus, pour les arrondissements bénéficiant de surplus et recevant de l'aide gratuite, il est nécessaire de déterminer la provenance de l'aide. Il est clair que les arrondissements marqués par un fort surplus comme Tillabéri et N'Guigmi en 1993, abritent probablement des poches de populations vulnérables et en insécurité alimentaire, particulièrement parmi les couches les plus pauvres de la population ; pour celles-ci l'accès à une aide alimentaire peut être favorable. Mais dans de tels cas, ne doit-on pas plus rechercher la solution au problème dans une redistribution interne plutôt que dans un apport d'aide alimentaire étrangère à l'arrondissement ? La question de la provenance de l'aide gratuite mérite d'être creusée.

Enfin, il est nécessaire de rappeler que l'objectif de l'étude consiste en un rapprochement des allocations géographiques d'aide alimentaire et des informations géographiques disponibles déterminant l'insécurité alimentaire. Dans le cas de l'aide d'urgence, l'exercice revient principalement à comparer si les allocations effectuées par un organisme correspondent bien aux informations et recommandations fournies par ce même organisme. Dans ce contexte, l'exercice peut sembler un peu réducteur et surtout outrepasser les objectifs et attributions originels de l'étude, qui ne se veut pas un audit sur le bon fonctionnement des institutions. Cependant, ne pas conduire cet exercice revient à oublier volontairement plus de la moitié de l'aide alimentaire ciblée sur deux années consécutives. Par ailleurs, cet exercice a néanmoins permis de mettre en valeur certaines incohérences dans les allocations. Par contre, les informations sur les niveaux de vulnérabilité fournies par le système n'ont pas été remises en question. Or comme la section III-1 sur les différents systèmes d'évaluation des régions et groupes en insécurité alimentaire le mentionne, d'autres indicateurs comme la pauvreté et la malnutrition positionnent des populations à risques dans des zones qui ne ressortent pas comme fortement vulnérables dans le système du SAP ou qui ne sont pas des bénéficiaires majeurs d'aide alimentaire. De même, le passage actuel du Niger d'un état d'autosuffisance céréalière à un état de déficit chronique, cumulé au poids important donné au caractère déficitaire dans le système d'évaluation de la vulnérabilité du SAP, présentent un fort risque de faire basculer implicitement une partie de l'aide d'urgence en une aide répétitive voire chronique. Notre analyse sur une période trop courte de deux années ne permet pas de confirmer cet événement pourtant fort probable. Donc, affirmer que les allocations d'aide alimentaire semblent être cohérentes avec l'ensemble des recommandations du SAP, ne signifie pas que les allocations d'aide alimentaire s'adressent aux populations qui en ont besoin. Il semble aujourd'hui nécessaire de comprendre pourquoi il existe tant de disparités dans les informations portant sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

#### **D - L'aide alimentaire en soutien à la santé et à la nutrition des populations vulnérables**

Sous cette appellation, nous avons rassemblé l'ensemble de l'aide alimentaire dispensée à travers les infrastructures de santé comme les dispensaires, les centres materno-infantiles, les hôpitaux (services pédiatriques et autre). Elle s'adresse en majeure partie aux femmes enceintes et allaitantes, aux mères d'enfants, aux enfants de moins de cinq ans venant consulter dans un centre médical, et aux patients hospitalisés.

Cette aide alimentaire provient principalement du PAM qui la distribue via un programme santé mais aussi de certaines ONG grâce à des financements de la commission européenne.

Tableau n°11 : Evolution de l'aide alimentaire santé et nutrition

	<i>en tonnes</i>			<i>en kg per capita</i>			<i>% d'enfants sous-nutris chronique sévère (1)</i>	<i>% population consommant un niveau calorique insuffisant (2)</i>
	1993	1994	1995	1993	1994	1995		
Agadez	572	731	774	2,1	2,5	2,5	16,2	entre 60 et 75%
Diffa	381	535	588	1,9	2,7	2,9	20,7	entre 40 et 55%
Dosso	313	698	749	0,3	0,5	0,6	10	entre 40 et 55%
Maradi	874	1 004	1 123	0,5	0,6	0,6	21,1	entre 60 et 75%
Tahoua	1 048	1 217	1 395	0,7	0,8	0,9	16,2	entre 25 et 40%
Tillabéri	838	1 054	1 161	0,5	0,7	0,7	9,9	entre 60 et 75%
Zinder	1 274	1 770	1 179	0,8	1,0	0,7	20,7	entre 55 et 60%
Niamey C	926	611	739	1,9	1,2	1,4	4,8	nd
Total	6 226	7 619	7 709	0,7	0,8	0,8	15	

(1) L'indicateur retenu est taille pour âge, traduisant une mesure à long terme des effets de la sous-nutrition (EDS, 1992)

(2) World Bank, 1996

Source : Club du Sahel

Comme on peut l'observer à travers le tableau précédent, les volumes per capita sont relativement immatériels, les départements d'Agadez, Diffa et Niamey Commune exceptés. Ceci semble traduire une dilution géographique de l'assistance. Ces calculs ont été faits en tenant compte de l'ensemble de la population du département et non pas uniquement de la population des femmes et des enfants, principale catégorie de population ciblée à travers ce type d'aide.

C'est une aide qui ne subit que de faibles variations inter-annuelles. Environ 7 000 tonnes sont distribuées annuellement. Cependant son poids dans l'aide alimentaire totale distribuée est fortement variable. En 1993, elle représente 12% de l'aide alimentaire totale distribuée, 17% en 1994 et 41% en 1995 (cf. tableau n°5).

La sélection des centres de santé couverts par l'aide se fait principalement selon les critères suivants : 1/ zone de déficit alimentaire, 2/ faible taux d'utilisation des centres, 3/ faible taux de couverture vaccinale et faible taux de consultations prénatales, 4/ degré d'accessibilité, 5/ disponibilité de personnel en nombre suffisant et 6/ existence de capacités de stockage. Ces critères de sélection traduisent plus une volonté d'améliorer le taux de fréquentation des structures médicales que l'objectif de combattre la malnutrition. Cependant, dans un contexte de diminution des ressources internationales de l'aide et d'amélioration de son efficacité, il nous semble essentiel et pertinent d'observer si les localisations de l'aide à la santé correspondent aussi aux zones abritant les populations les plus malnutries.

Du fait de sa faible variabilité inter-annuelle et de ses objectifs, on peut qualifier cette aide de moyen terme et répondant à un besoin structurel. Pour cette raison, nous avons rapproché ces volumes per capita à un indicateur de malnutrition traduisant une sous-nutrition et ses effets à long terme parmi la communauté des enfants de moins cinq ans ainsi qu'à un indicateur traduisant la proportion de la population totale du département pour laquelle la consommation énergétique (kilocaloriques) est insuffisante.

En observant le tableau n°11, on constate d'abord une faible corrélation positive entre les deux indicateurs de malnutrition, nous conduisant à émettre des réserves quant à nos conclusions sur ces rapprochements.

Parmi les départements souffrant des plus forts taux de malnutrition chronique, seuls Diffa et Agadez, souffrant du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> taux de malnutrition chronique, bénéficient des plus forts volumes per capita. Maradi subissant le plus fort taux de malnutrition (indicateur taille pour âge) est l'avant dernier récipiendaire en moyenne de ce type d'aide<sup>13</sup>. On observe le même phénomène à moindre échelle pour Tahoua et Zinder. Il n'existe pas de corrélation évidente sur l'ensemble des données entre la distribution d'aide et l'indicateur de sous-nutrition des enfants par département.

Parmi les trois départements abritant les plus forts taux de population ne consommant pas suffisamment de calories, seul Agadez bénéficie d'un apport d'aide alimentaire au-dessus de la moyenne. 60 à 75% des habitants de Maradi et de Tillabéri ne consomment pas suffisamment de calories et reçoivent per capita parmi les plus bas volumes d'aide. De même pour Zinder dans une moindre mesure.

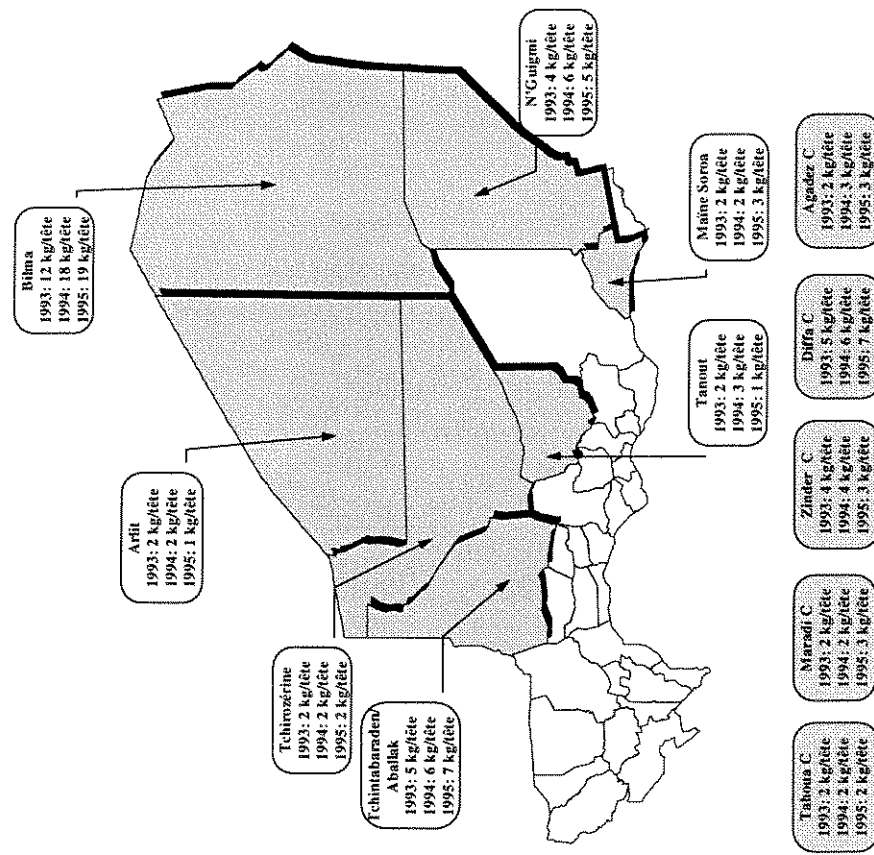
Afin de dépasser le possible biais posé par l'agrégation de données au niveau départemental, nous avons observé des résultats au niveau de l'arrondissement. Ne possédant pas de données de malnutrition fiables par arrondissement, nous avons utilisé le taux de couverture sanitaire par arrondissement ; en considérant l'hypothèse suivante que la malnutrition serait d'autant moins forte dans un arrondissement où la couverture sanitaire serait d'autant plus élevée.

Les deux cartes ci-après montrent la spatialisation par arrondissement des livraisons d'aide alimentaire à la santé et à la nutrition et de la couverture sanitaire :

---

<sup>13</sup> Notons que c'est aussi à Maradi que l'on trouve le plus fort taux de malnutrition aiguë sévère (3,9%) et d'insuffisance pondérale sévère (19,6%).

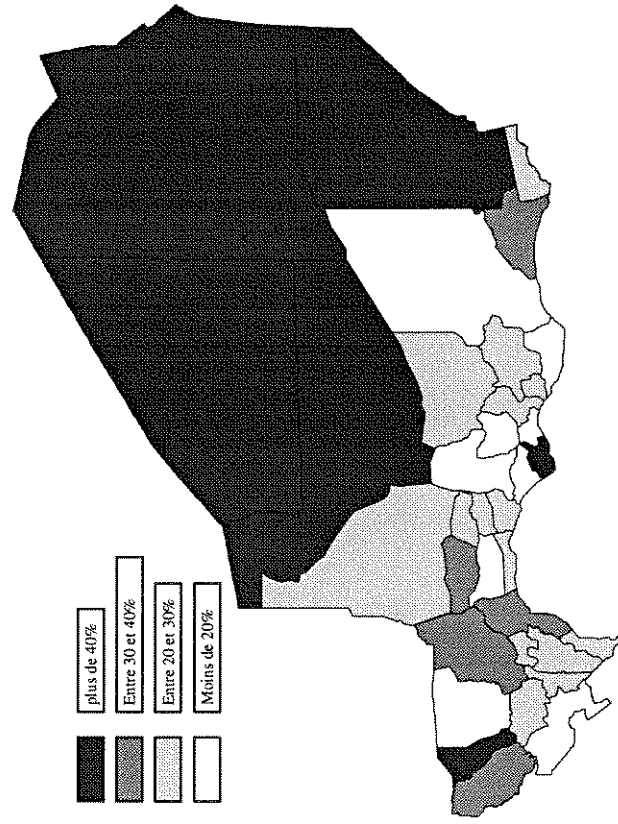
Carte n°5 : Localisations principales de l'aide à la santé et à la nutrition<sup>14</sup>



Source : Club du Sahel

<sup>14</sup> La carte présente les bénéficiaires majeurs de cette forme d'aide sur les trois années. L'absence de marquage des autres arrondissements ne signifie pas qu'ils n'ont rien reçu mais que le kg/capita reçu est trop faible pour être mentionné.

Carte n°6 : Couverture sanitaire (pourcentage de population vivant dans un rayon de moins de 5 km d'une formation sanitaire fixe)



Source : UNICEF/SNIS

On observe un fort volume d'aide per capita dans les arrondissements faiblement peuplés, dans les arrondissements à faible densité de population et au sein des communes. Les arrondissements du département d'Agadez (Bilma, Arlit et Tchirozérine) bénéficient des plus importants volumes par tête avec plus de 18 kg per capita sur les deux dernières années pour Bilma. Les arrondissements de N'Guigmi et de Diffa dans le département de Diffa sont eux aussi des bénéficiaires majeurs d'aide. Enfin dans les autres départements, Tchintabaraden et Tanout sont aussi fortement bénéficiaires ainsi que l'ensemble des communes exceptée Niamey commune. Diffa commune bénéficie de 6 kg per capita en moyenne, Zinder commune de 4 kg per capita, Agadez commune de 3 kg per capita, et Tahoua commune et Maradi commune de 2 kg per capita environ.

On remarque que ces lieux bénéficient en grande majorité d'une meilleure couverture sanitaire comparativement à la moyenne nationale. La couverture sanitaire des communes n'apparaît pas sur la carte mais elles bénéficient toutes d'une couverture supérieure à 80%, ce qui peut s'expliquer par la forte densité des populations en zone urbaine. Pour les autres lieux, i.e. les arrondissements à faible population ou à faible densité de la population, ils sont aussi ceux ayant les plus forts taux d'urbanisation : Arlit 47%, Bilma 29%, Tchirozérine 43% (en tenant compte d'Agadez commune), N'Guigmi 34%, ce qui explique les taux de couverture sanitaire supérieurs à la moyenne.

Si l'on considère que l'hypothèse selon laquelle les arrondissements bénéficiant d'une bonne couverture sanitaire abritent les populations souffrant des plus faibles taux de malnutrition infantile, est vraie, l'analyse spatiale montre alors que l'aide se dirige vers les zones aux taux de malnutrition les plus faibles.

Cependant, des chiffres fiables de malnutrition au niveau des arrondissements manquent pour confirmer l'hypothèse.

Par ailleurs, le support de distribution de l'aide étant le centre de santé, plus la couverture sanitaire est bonne, plus la fréquentation du centre est importante, plus le nombre de consommateurs d'aide potentiels et réels est important, et de plus forts niveaux de consommation per capita pour la région peuvent être constatés. La présence de l'aide est à la fois un médium d'incitation pour une plus forte fréquentation de la structure mais peut aussi être une conséquence d'une plus forte fréquentation. Si bien que l'aide peut être attirée dans les endroits où l'objectif qu'elle est censée atteindre est déjà atteint, comparativement aux autres endroits.

Peut-on conclure que ce type d'aide est biaisée par la présence d'une couverture sanitaire supérieure à la moyenne ? Pas tout à fait, car il existe d'autres arrondissements aux réceptions conséquentes mais peu marqués par une forte urbanisation et ne bénéficiant pas par ailleurs de bonne couverture sanitaire, pour lesquels il faut chercher l'explication ailleurs. A ce stade de l'étude, des informations plus précises sur le fonctionnement de chaque programme d'aide manquent pour pouvoir expliquer les distributions ; cependant on peut émettre certaines hypothèses.

Dans le cas de Tchintabaraden (environ 6 kg per capita), il faut savoir qu'au moins sept centres de santé sont bénéficiaires et redistributeurs d'aide alimentaire, alors que la moyenne est d'environ 3 centres bénéficiaires par arrondissement. Dans le cas de Tanout, les opérateurs majeurs d'aide étaient au nombre de deux sur 1993 et 94 se répartissant à hauteur de 60 et 40% les livraisons

d'aide aux centres ; l'opérateur principal a abandonné en 1995 et Tanout à partir de cette date suit la logique précédente à savoir qu'un arrondissement faiblement couvert en termes de structures sanitaires redistribue peu per capita.

## **Conclusion**

Les distributions d'aide alimentaire à la santé et à la nutrition sont diluées géographiquement. Les départements bénéficiant des plus forts volumes d'aide per capita ne souffrent pas des plus forts taux de malnutrition infantile ni d'un niveau de consommation énergétique insuffisant. Il semble que les mêmes conclusions apparaissent au niveau de l'arrondissement. Cependant, les données manquent de fiabilité à ce niveau. Un biais est par ailleurs possible : plus la couverture sanitaire est bonne (i.e. moins le risque de malnutrition est présent), plus il existe de propension à consommer de l'aide dans la région dans la mesure où les centres de cette région touchent plus de population.

Le fait que l'objectif premier de la plupart de ces projets ne soit pas l'amélioration de la nutrition des populations bénéficiaires, explique les décalages constatés lors de l'analyse spatiale. Mais s'il les explique, il ne les excuse en aucune manière dans la mesure où 1/ la raréfaction de l'aide devrait pousser les opérateurs à concentrer l'aide sur des objectifs primaires comme l'amélioration directe de la nutrition des populations, où 2/ le Niger est profondément touché par une malnutrition chronique freinant son développement, et où 3/ cette aide est un moyen privilégié pour atteindre les populations malnutries adultes et enfants.

Une évaluation du projet santé du PAM est actuellement en cours. Il ressort des premières analyses entre autres « une dilution géographique de l'assistance, une faible couverture populationnelle des centres assistés, et un manque de ciblage des zones à haute vulnérabilité alimentaire ». Les objectifs et la mise en œuvre reformulés de ce programme devraient viser :

1. une concentration de l'aide sur certains districts sanitaires sélectionnés sur la base de leur vulnérabilité alimentaire, socio-économiques et sanitaires, de leur Plan de Développement Sanitaire et de l'existence d'intervenants complémentaires,
2. la couverture de l'ensemble des centres de santé du district et atténuer ainsi la dilution géographique et ses méfaits.

## **E - L'aide alimentaire via les cantines scolaires**

Cette forme d'aide représente respectivement de 1993 à 1995, 6%, 8% et 13% de l'ensemble de l'aide alimentaire distribuée ces années-là (cf. tableau n°5). Elle touche environ 19 500 enfants sur 369 000 enfants scolarisés ; le taux de scolarisation moyen national est de 36% pour les garçons et 21% pour les filles, taux parmi les plus faibles au monde (PAM, 1996a).

Tableau n°12 : Evolution de l'aide aux cantines scolaires

	<i>en tonnes</i>			<i>en kg per capita</i>			<i>% d'enfants sous-nutris chronique sévère (1)</i>	<i>Taux de scolarisation n (2)</i>
	1993	1994	1995	1993	1994	1995		
Agadez	566	650	432	2,1	2,3	1,4	16,2	44
Diffa	277	334	219	1,4	1,7	1,1	20,7	30
Dosso	56	67	33	0,0	0,1	0,0	10,0	26
Maradi	399	376	295	0,2	0,2	0,2	21,1	22
Tahoua	546	657	479	0,4	0,4	0,3	16,2	24
Tillabéri	752	806	476	0,5	0,5	0,3	9,9	26
Zinder	756	708	383	0,5	0,4	0,2	20,7	22
Niamey C	0	19	44	0,0	0,0	0,1	4,8	91
Total	3	3	2	0,4	0,4	0,3	15	28
	353	617	360					

(1) L'indicateur retenu est taille pour âge, traduisant une mesure à long terme des effets de la sous-nutrition, (EDS, 1992)

(2) PAM, 1996a

Source : Club du Sahel

Le programme d'assistance alimentaire aux cantines scolaires existe depuis 1971 au Niger. C'est une aide que l'on peut qualifier de structurelle. Comme l'indique le tableau précédent, on observe une dilution géographique de l'aide ; les volumes per capita (calculés sur l'ensemble de la population) sont du même ordre de grandeur, les départements d'Agadez et de Diffa exceptés.

A l'exemple de l'aide alimentaire à la santé et à la nutrition, la distribution d'aide alimentaire via les cantines scolaires ne suit pas non plus une logique de ciblage des zones à fort taux de malnutrition infantile. Il est clair que ce type d'aide n'a pas pour objectif essentiel l'amélioration du niveau nutritionnel des populations bénéficiaires mais l'amélioration de la fréquentation scolaire des enfants, et particulièrement des filles. Cette absence d'aide dans les zones marquées de malnutrition n'est donc pas incompatible avec les objectifs du programme mais est cependant questionnable dans la mesure où l'aide alimentaire est avant tout un outil de sécurité alimentaire.

Par ailleurs, cette absence d'objectif homogène avec les autres formes d'aide alimentaire ciblée (comme l'aide d'urgence, l'aide à la santé...) sous-entend que l'assistance alimentaire aux cantines scolaires ne devrait être plus agrégée statistiquement à ces dernières car cela biaise l'appréciation du volume d'aide ciblée dédiée principalement aux problèmes de sécurité alimentaire des populations.

Les zones au Niger favorisées en termes d'assistance alimentaire aux cantines scolaires ne sont pas celles observant les plus mauvais taux de scolarisation. En effet, les localités au taux de scolarisation inférieure à la moyenne (Dosso, Maradi, Tahoua, Zinder et Tillabéri) sont les départements recevant le moins per capita, Niamey excepté.

Le programme d'assistance alimentaire aux cantines scolaires ne vise pas le milieu urbain du Niger, où le taux de scolarisation s'élève à 59% contre 15% en milieu rural (PAM, 1996a). Ce qui explique l'absence de flux d'aide vers Niamey commune (où le niveau de scolarisation s'élève à 91%). Par contre, les faibles scolarisations des autres départements et leurs faibles niveaux d'aide restent inexpliqués.

L'impact de cette aide ne permet pas de conclure sur le taux de fréquentation des écoles, dans la mesure où on ne sait pas ce qu'il serait advenu de ce taux en l'absence d'aide. Cependant, le faible niveau global de scolarisation de la population de ces départements et la présence de l'aide depuis plus de 20 ans laissent sous-entendre que, si des résultats sont intervenus, leur ampleur a été faible.

Par ailleurs, le même biais que dans le cas de l'aide à la santé et à la nutrition est possible : le support de distribution étant l'école, là où le taux de fréquentation est plus fort, implique de plus forts niveaux de consommation per capita pour la région.

## **Conclusion**

L'aide alimentaire aux cantines scolaires est marquée par une dilution géographique ainsi que par le caractère structurel de cette aide. La distribution d'aide alimentaire via les cantines scolaires ne suit pas de logique géographique au niveau départemental vis-à-vis des zones d'insécurité alimentaire marquées par une malnutrition infantile élevée, ni vis-à-vis des zones à faible taux de scolarisation. Au même titre que l'aide alimentaire à la santé et à la nutrition, cet état de fait est préoccupant dans un contexte de raréfaction de l'aide alimentaire. Cette aide est un médium privilégié pour atteindre la communauté des enfants et ne pas intégrer une logique d'amélioration de la nutrition infantile dans les objectifs premiers de cette aide réduit l'efficacité globale de l'aide, dans un pays où 32% des enfants de moins de cinq ans sont malnutris chroniques (15% sont malnutris chronique sévère).

Le PAM a reformulé le projet en 1996 en visant la réduction du nombre de bénéficiaires et la concentration des distributions vers les populations des zones nomades et transhumantes. Le projet a pour objectif dorénavant :

1. de contribuer à l'amélioration de la fréquentation des scolaires des enfants issus du milieu nomade et transhumant,
2. de favoriser la scolarisation des filles,
3. d'améliorer la capacité d'apprentissage des enfants en réduisant les répercussions de la faim de courte durée et en leur fournissant des repas équilibrés (PAM, 1996b).

## **F - L'aide alimentaire Vivres Contre Travail**

Les programmes Vivres Contre Travail représentent de 1993 à 1995 respectivement 20%, 21% et 40% de l'aide alimentaire distribuée ces années-là (cf. tableau n°5). Ces programmes sont conduits par différents opérateurs (PAM, Coopération allemande, ONG...); dans cette catégorie, nous n'avons pas intégré les projets VCT à caractère ponctuel, menés depuis 1994 par le SAP/GC et qui répondent à une problématique de court terme sur une période limitée dans le temps.



Tableau n°13 : Evolution de l'aide Vivres Contre Travail

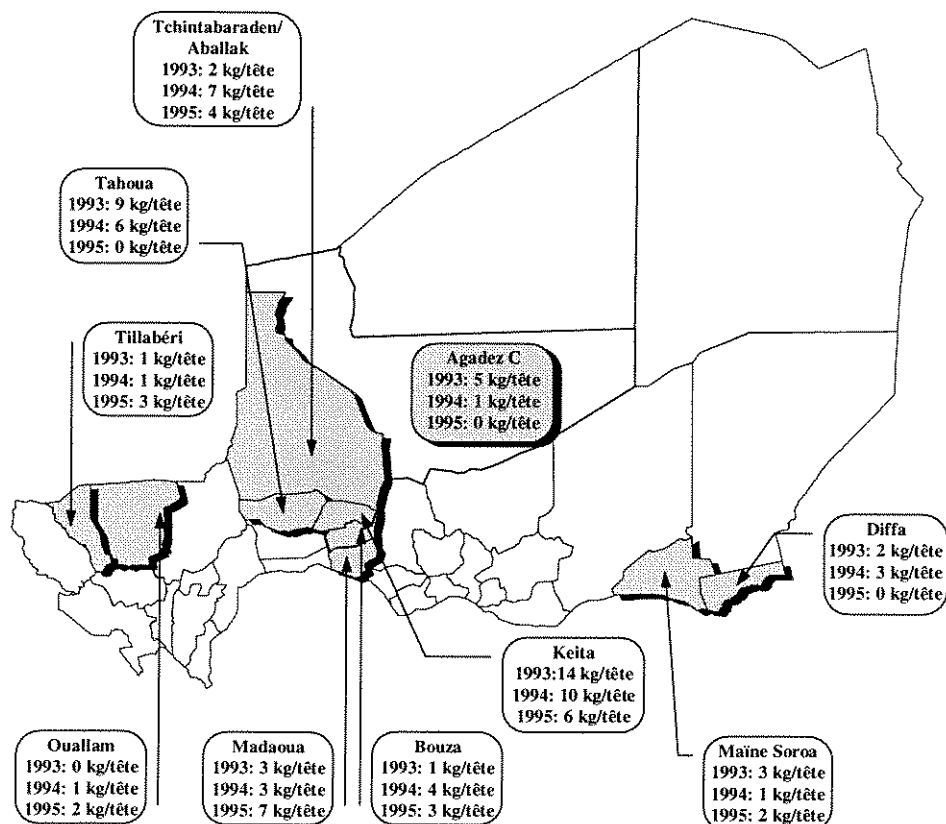
	en tonnes			en kg per capita		
	1993	1994	1995	1993	1994	1995
Agadez	343	167	0	1,3	0,6	0,0
Diffa	369	277	245	1,9	1,4	1,2
Dosso	403	355	214	0,3	0,3	0,2
Maradi	728	283	178	0,4	0,2	0,1
Tahoua	6 096	5 761	4 138	4,1	3,7	2,6
Tillabéri	923	1 443	2 181	0,6	0,9	1,3
Zinder	985	966	473	0,6	0,6	0,3
Niamey C	433	265	31	0,9	0,5	0,1
Total	10 278	9 517	7 460	0,7	0,8	0,8

Source : Club du Sahel

Comme on peut l'observer dans le tableau précédent, le département de Tahoua se distingue largement des autres ce qui s'explique entre autres par la présence du projet de développement rural de Tahoua (financé par la coopération allemande) et du projet Keita : le projet Keita du PAM consiste en des projets VCT (d'un volume de 2 500 tonnes par an en moyenne) sur les arrondissements de Keita, Bouza et Tchintabaraden/Aballak ayant pour objectif la restauration d'une productivité durable pour les terres sérieusement dégradées ; il s'intègre dans le plus vaste projet de développement et de protection des ressources naturelles de la région de Keita financé par la coopération italienne. Les autres départements, Diffa excepté, ne montrent pas de distinction particulière.

Cependant, ces chiffres par département masquent de fortes disparités entre arrondissements comme le montre la carte de répartition des aides alimentaires Vivres Contre Travail, ci-après :

Carte n°7 : Localisations principales de l'aide alimentaire Vivres Contre Travail<sup>15</sup>



Source : Club du Sahel

Sur la période considérée sont principalement bénéficiaires des projets VCT, les arrondissements de Tillabéri et Ouallam (Département de Tillabéri), les arrondissements de Tchintabaraden/Aballak, Tahoua, Keita, Bouza et Madaoua (Département de Tahoua), et Diffa et Mainé Soroa (Département de Diffa).

La plupart des investissements réalisés grâce aux travaux à forte intensité de main-d'oeuvre s'effectuent en zone rurale et portent principalement sur la conservation des ressources naturelles, la dégradation de l'environnement au Niger étant l'une des principales contraintes de la productivité agricole.

Faisant l'hypothèse que ces projets VCT sont censés répondre à une absence d'opportunités de revenus alternatifs aux revenus agricoles et sont censés cibler les populations pauvres, nous avons rapproché ces flux aux indices de pauvreté issus de l'enquête nationale budget-consommation des ménages (République du Niger, 1994), indices montrant la répartition spatiale des ménages

<sup>15</sup> La carte présente les récipiendaires majeurs de cette forme d'aide sur les trois années. L'absence de marquage des autres arrondissements ne signifie pas qu'ils n'ont rien reçu mais que le kg/capita reçu est trop faible pour être mentionné.

bénéficiant d'un revenu inférieur à un seuil minimal de pauvreté. Les zones où vivent d'importantes populations pauvres (i.e. là où on observe les plus forts taux de populations pauvres), et les zones où la pauvreté est la plus sévère, devraient dans ces conditions être les bénéficiaires majeurs de cette forme d'aide alimentaire.

Le tableau suivant montre une partie des résultats de l'Enquête nationale budget-consommation :

Tableau n°14 : Répartition de la pauvreté par département

Département	part de la population	indice de pauvreté $P_0^{(1)}$	contribution à la pauvreté	contribution à l'extrême pauvreté
Agadez	2,22	0,44	1,53	1,54
Diffa	2,33	0,49	1,79	1,29
Dosso	14,52	0,76	17,32	18,55
Maradi	19,62	0,65	20,00	22,25
Tillabéri	18,71	0,80	23,72	29,38
Tahoua	17,22	0,51	13,76	9,95
Zinder	19,43	0,59	17,92	13,83
Niamey	5,94	0,42	3,95	3,20
Niger	100	0,63	100	100

<sup>(1)</sup> L'indice  $P_0$  est la part des individus en dessous de la ligne de pauvreté dans la population totale. L'étude calcule aussi deux autres indicateurs  $P_1$  et  $P_2$ .  $P_1$  mesure la profondeur de la pauvreté, i.e. quel niveau de revenu, les plus pauvres atteignent en dessous de la ligne de pauvreté.  $P_2$  mesure le degré d'inégalité parmi ceux vivant en dessous de la ligne de pauvreté.

Source : World Bank, 1996

On observe à travers ce tableau que Tillabéri a la plus forte proportion de populations pauvres (indice  $P_0$ ) (80%), suivi de près par Dosso (76%) et par Maradi (65%). Notons que ce sont les seuls départements se positionnant au-dessus de la moyenne nationale (63%). Plus de 60% des populations pauvres du Niger habitent dans ces arrondissements qui n'abritent que 53% de la population totale. Tillabéri est par ailleurs le contributeur majeur à la pauvreté globale du pays et à la pauvreté extrême.

D'autres résultats sur la mesure de la profondeur et de l'inégalité de la pauvreté montre que Tillabéri souffre de la pauvreté la plus profonde et de la plus inégale.

Par ailleurs, la pauvreté en zone rurale de Tillabéri est la plus sévère : 54% de la population y est extrêmement pauvre et celle-ci représente un tiers de la population extrêmement pauvre du Niger. On peut s'étonner d'un tel état de fait dans la mesure où ce département est proche de Niamey, qu'il bénéficie de la présence du fleuve Niger et d'un réseau routier vers le Burkina Faso ; et comme le soulève l'évaluation de la Banque mondiale, des analyses plus fines seraient nécessaires pour expliquer ces résultats.

Selon ces résultats, les projets Vivres Contre Travail devraient se focaliser sur les départements de Tillabéri, Dosso et Maradi. La carte de répartition des volumes d'aide montre que les arrondissements de Ouallam et de Tillabéri (département de Tillabéri) sont couverts relativement

plus que la moyenne nationale, particulièrement à partir de 1995 ; cependant comparativement aux autres arrondissements dépassant la moyenne nationale, ils se situent en queue de file. Quant aux arrondissements de Dosso et Maradi, aucun ne bénéficie d'apports conséquents en aide alimentaire Vivres Contre Travail.

Afin de confirmer ces premières impressions, nous avons calculé des ratios livraisons d'aide alimentaire VCT par rapport à la population pauvre (y compris la population très pauvre) de chacun des départements, populations que les projets sont censés cibler. Les VCT étant principalement localisés en zone rurale, nous avons exclu l'aide alimentaire VCT aux communes et à la population des zones urbaines, et avons utilisé les proportions de populations pauvres et très pauvres des zones rurales ; pour ces derniers taux, nous ne disposons que de tranches, nous avons donc employé la moyenne des bornes de la tranche, comme ratio moyen de populations pauvres et très pauvres. Les résultats de ces calculs sont indiqués dans le tableau suivant :

Tableau n°15 : Volumes d'aide alimentaire VCT en zone rurale per capita de la population rurale pauvre et très pauvre

	Aide alimentaire VCT en tonnes					Volume en kg/rural pauvre et très pauvre			Pourcentage de population pauvre	Part dans la pauvreté nationale
	1993	1994	1995	moyenne	Part	1993	1994	1995		
Agadez	37	129	0	55	1%	0,5	1,8	0	32%	2%
Diffa	369	277	245	297	3%	6,3	4,7	4,1	32%	1%
Dosso	403	355	214	324	4%	0,5	0,5	0,3	62%	17%
Maradi	701	260	170	377	4%	0,8	0,3	0,2	62%	21%
Tahoua	6 096	5 761	4 138	5 331	62%	9,0	8,3	5,8	47%	15%
Tillabéri	923	1 443	2 181	1 516	18%	0,8	1,2	1,7	77%	27%
Zinder	884	705	427	672	8%	1,3	1,0	0,6	47%	16%
Total	9 412	8 931	7 375	8 573	100	2,2	2,0	1,6	66%	100%

%

Source : FEWS/Club du Sahel/République du Niger, 1994/World Bank, 1996

Les résultats sont encore plus marqués et confirment les premières conclusions exprimées précédemment. L'aide est extrêmement mal répartie en termes relatifs : 15% de la population pauvre rurale reçoivent 62% de l'aide alimentaire VCT en moyenne (Tahoua), alors que 65% de la population pauvre (Dosso, Tillabéri et Maradi) ne reçoivent en moyenne que 26% de l'aide alimentaire VCT. Par ailleurs, les départements contribuant le plus à la pauvreté nationale et recevant peu sont aussi ceux abritant les plus fortes parts de population pauvre et très pauvre par rapport à leur population totale. Alors que Tahoua abritant 47% de population pauvre (contre 66% en moyenne nationale) reçoivent en moyenne plus de 7 kg per individu rural pauvre (et très pauvre), les autres départements Diffa mis à part, reçoivent en moyenne 1 kg par rural pauvre et très pauvre. En termes d'allocations relatives optimales, il y a clairement un problème posé par le biais de Tahoua.

Il ne s'agit pas dans ce cas de saupoudrage mais d'allocation d'aide attribuée en majorité à une zone où la prévalence de la pauvreté et de l'extrême pauvreté est loin d'être la plus sévère et qui ne contribue que faiblement à la pauvreté nationale comparativement aux autres régions.

Ceci ne sous-entend pas que les populations touchées par les projets VCT au sein d'une région ne sont pas les populations pauvres de cette région. Une étude de l'IFPRI sur les programmes à haute intensité de main-d'oeuvre au Niger (IFPRI, 1992), confirme par ailleurs, que l'ensemble des cinq projets observés dans l'étude ont réussi à cibler correctement les populations pauvres à travers le mécanisme d'auto-sélection<sup>16</sup>. Ce qui sous-entend que les projets VCT étudiés parviennent à cibler correctement les populations les plus pauvres des zones où ils interviennent.

Par contre, ce que nous pouvons constater est que les zones marquées par les plus forts taux de pauvreté relatifs et absolus (Dosso, Maradi et Tillabéri) ne sont pas les zones bénéficiaires majeures des projets VCT. Hors aujourd'hui dans un contexte de répartition équitable des efforts et d'allocation des ressources de façon plus ciblée et plus efficace, cette constatation est contradictoire.

Par ailleurs, et ce problème a déjà été soulevé auparavant, les zones vulnérables à l'insécurité alimentaire ne sont pas celles où l'on observe la plus forte proportion de pauvres. Ainsi les arrondissements de Diffa et Mainé Soroa du département de Diffa sont des bénéficiaires importants de VCT et sont généralement classés comme vulnérables à l'insécurité alimentaire (leur note moyenne s'élève autour de 50) ; cependant, si l'on rajoute que ce département n'abrite que 49% de pauvres, urbains compris (la moyenne nationale étant de 63%), ceci amène à soulever plusieurs questions quant aux types d'indicateurs utilisés par les opérateurs lors des choix de projets, quant à la fiabilité de ces indicateurs et quant à la notion de concept tels que pauvreté et insécurité alimentaire au Niger.

## **Conclusion**

Il est certain que les projets VCT ne peuvent être localisés uniquement en fonction d'une proportion de populations pauvres résidant dans la région mais aussi en fonction d'autres facteurs comme l'opportunité d'effectuer les types travaux prévus au sein du projet (l'opportunité d'accroître les surfaces agro-pastorales n'est pas valable sur l'ensemble du territoire), et/ou la présence de structures menant le projet, structures à l'expérience, la gestion et l'encadrement adéquats. La présence de tels critères au sein d'une région n'est pas forcément liée à l'existence d'une forte proportion de population pauvre ; et ces critères de sélection sont par ailleurs valables. Cependant, il semble pertinent d'observer si ceux-ci ne priment pas trop par rapport à l'objectif d'amélioration des revenus, de ciblage des populations pauvres, le tout dans un souci de répartition équitable des ressources de l'aide. Sur ce dernier point, nos observations montrent que le tableau d'allocation spatialisée des projets VCT n'est pas cohérent avec la répartition de la pauvreté. Les régions où la proportion de pauvres relative et absolue est la plus forte ne sont pas celles bénéficiant des projets VCT dont le fondement est avant tout de contribuer à l'amélioration du revenu des bénéficiaires.

---

<sup>16</sup> Ce mécanisme se base sur un niveau de rémunération dissuadant les ménages les plus riches de participer à ces projets.

Ceci ne sous-entend pas que les populations pauvres ne soient pas touchées par les projets quand ceux-ci interviennent dans une région donnée, mais que la répartition nationale de l'aide n'est pas optimale : 62 % de l'aide alimentaire VCT en zone rurale se concentrent auprès de 15% de la population rurale pauvre.

## Conclusion

Le Niger est un pays extrêmement pauvre dont l'activité principale reste l'agriculture de subsistance. La production céréalière stagne alors que la démographie subit un taux de croissance important. La forte pression sur les terres et la dégradation importante de l'environnement conduisent à de fortes baisses des rendements agricoles. La capacité d'importation est faible mais la position du Niger vis-à-vis du Nigeria offre des débouchés intéressants et sous-estimés en matière d'échange. L'évolution des bilans céréaliers montre que le pays bascule dans un état de déficit céréalier chronique. Plus de 63% de la population sont pauvres ou très pauvres et plus de la moitié de la population ne consomme pas suffisamment de kilocalories par jour par rapport à ses besoins. La sous-nutrition chronique atteint 32% des enfants de moins de cinq ans (dont 15% de sous-nutrition sévère) et moins de 27% de la population en âge sont scolarisés dans le secteur primaire.

Face à cette situation difficile, l'aide alimentaire pourrait offrir un bon complément aux populations du Niger. Cependant, l'aide doit faire face à plusieurs problèmes qui entravent son efficacité.

### Remarques générales

- Des éléments constitutifs du bilan céréalier sont régulièrement remis en question et la capacité d'importations céréalières semble largement sous-estimée jusqu'en 1995/96.
- D'une part, il semble exister une réelle difficulté à distinguer l'aide ponctuelle ou l'aide d'urgence de l'aide chronique. En effet, le passage actuel du Niger vers un état de déficit chronique peut implicitement faire basculer une partie du type d'aide alimentaire comblant auparavant des déficits ponctuels en une aide répétitive voire chronique. Le problème que traverse actuellement le Niger est bien de l'ordre du chronique voire du long terme, et l'aide demandée pour combler ce problème ne peut être assimilée à de l'aide d'urgence et continuer à traverser les canaux constitués pour l'aide d'urgence. La distribution gratuite et régulière d'une partie de l'aide alimentaire ne résout pas le problème d'un déficit chronique ; ce n'est qu'une solution à court terme. Il semble donc essentiel que l'aide alimentaire au Niger soit redéfinie et ceci ne peut se faire qu'à partir d'une bonne re-définition de la situation alimentaire vécue actuellement et prévue pour les années à venir et d'une adhésion à cette définition de l'ensemble des acteurs de l'aide. La solution à long terme du problème nigérien ne réside pas dans de l'aide alimentaire ponctuelle et répétitive assimilée à de l'urgence. Cependant aujourd'hui, la frontière entre urgence et chronique a du mal à s'établir dans les faits, pouvant entraver l'efficacité de l'aide alimentaire.
- D'autre part, le système d'aide alimentaire au Niger est particulièrement complexe. La diversité des donateurs, des types d'aide alimentaire et des pratiques ne facilitent pas non plus la détermination coordonnée des besoins d'aide alimentaire. Les céréales délivrées au Niger peuvent faire l'objet de vente programme et de constitution de fonds de contrepartie en vue de racheter des céréales locales. Et d'un kilo de riz importé on peut obtenir 2 kg de mil local, ce qui complique la vision de la couverture des besoins par des céréales importées.

- Enfin, le Niger est marqué par la faiblesse de la coordination entre les acteurs sur la détermination des besoins d'aide alimentaire ciblée. En effet, des systèmes parallèles d'estimations des besoins d'aide existent, motivés par leur propre objectif : le SAP pour l'aide d'urgence et d'autres systèmes pour les programmes récurrents (systèmes relevant des ministères concernés par le type de projets menés). Ces systèmes parallèles contribuent à rendre plus floue la détermination des besoins en aide alimentaire.

Ces problèmes rencontrés au niveau des pratiques générales de l'aide contribuent à l'incohérence du tableau des distributions d'aide constatée sur la période 93-95, où malgré une vulnérabilité plus forte et un déficit plus marqué pour l'année 94, cette dernière bénéficie de distribution largement inférieure à 1993.

### L'aide par type

- La première catégorie d'aide (à moyen terme/récurrente) doit faire face à l'absence ou la quasi-absence de données fiables et cohérentes permettant d'évaluer les différents paramètres de la situation alimentaire vécue par les populations nigériennes. Les systèmes d'information sont encore trop peu développés, peu accessibles aux utilisateurs, tardifs, et ne fournissent pas des données cohérentes. Face à cela, définir un programme d'aide alimentaire d'envergure nationale relève du simple défi. Il est clair que dans un tel contexte, l'efficacité de petits projets comme ceux conduits par les ONG sur des zones limitées est probablement beaucoup plus forte que celle de projets conduits à plus grande échelle géographique ne pouvant se reposer sur des données fiables. Il est aussi clair que, dans ce contexte, l'allocation relative de l'aide ne peut être optimale, puisqu'on ne sait ni qui ni où ni quels besoins sont exprimés.
- Dans les cas de l'aide alimentaire à la nutrition et à la santé et aux cantines scolaires, on constate que la majeure partie de l'aide alimentaire distribuée ne répond pas directement à un objectif de sécurisation alimentaire. Ce constat se traduit par des distributions parfois en totale contradiction avec les lieux souffrant de malnutrition ou de déficit dans la consommation kilocalorique.
- Que l'aide alimentaire ciblée vise d'autres objectifs comme l'amélioration de la fréquentation des centres de santé ou la fréquentation scolaire des filles est tout à fait recevable. Cependant, il semble préoccupant que plus d'un tiers de l'aide ciblée, touchant principalement des enfants, ne soit pas non plus orienté vers le combat de la malnutrition dans un pays où plus de 30% des enfants sont des malnutris chroniques.
- Une conséquence indirecte des manques d'informations mentionnés dans la partie "Remarques générales" précédemment, est que ces manques peuvent mener à un cloisonnement des opérateurs entre eux, se souciant uniquement de leurs opérations sans regard par rapport à l'ensemble des opérations menées au niveau national. Si bien que l'aide ne semble pas s'allouer en fonction d'une connaissance précise de chaque région et de son besoin par rapport aux autres mais en fonction de critères internes au projet ; c'est le cas de l'aide alimentaire Vivres Contre Travail où plus de 60% de l'aide alimentaire VCT sont distribués dans la zone rurale d'un seul département abritant seulement 15% des pauvres ruraux. Dans l'absolu, il est probable que les bénéficiaires aient un besoin égal voire supérieur à ce qu'ils reçoivent. Mais sous une contrainte



de ressources limitées de l'aide, il existe clairement une répartition spatiale de l'aide déséquilibrée comparativement à la pauvreté vécue par les populations.

- Concernant l'aide ponctuelle ou d'urgence, celle-ci bénéficie de son propre système d'estimation des besoins (le SAP). Une première remarque est nécessaire à ce stade : le seul système d'évaluation de l'aide alimentaire existant actuellement au Niger concerne l'aide d'urgence. L'aide alimentaire à moyen terme ne bénéficie pas de la même énergie ni d'un rassemblement de savoir-faire équivalent. Ne risque-t-on pas dans ce cas, de s'orienter progressivement vers une confiance inconsciente de plus en plus marquée vers un système au détriment de la détermination des autres types de besoins ? Et finalement ne risque-t-on pas d'axer l'ensemble des efforts de l'aide vers les besoins dits "d'urgence" ? Ce système d'alerte précoce accumule actuellement une forte expérience et un ensemble d'informations qui pourraient être particulièrement utiles pour la détermination et la programmation des aides à plus long terme. Cette détermination ne relève pas de leur compétence, cependant, un échange d'information plus marqué et une plus forte coordination seraient des plus favorables.
- Par ailleurs, l'aide alimentaire d'urgence semble globalement suivre correctement les indications données par le SAP. Cependant, des incohérences ont été constatées particulièrement pour les arrondissements que l'on pourrait considérer comme les cas limites, i.e. ceux aux déficits ou excédents peu marqués et voisinant la moyenne absolue de la vulnérabilité. Il n'était pas dans nos objectifs d'évaluer l'efficacité du SAP, mais ces incohérences montrent que des progrès restent à faire aussi dans la détermination des besoins d'aide alimentaire d'urgence.
- Enfin, d'autres indicateurs comme la pauvreté et la malnutrition, positionnent des populations à risques dans des zones qui ne ressortent pas comme fortement vulnérables dans le système du SAP ou qui ne sont pas des bénéficiaires majeurs d'aide alimentaire. Affirmer que les allocations d'aide alimentaire semblent être cohérentes avec l'ensemble des recommandations du SAP, ne signifie pas que les allocations d'aide alimentaire s'adressent aux populations qui en ont besoin. Il semble aujourd'hui nécessaire de comprendre pourquoi il existe tant de disparités dans les informations portant sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

L'ensemble des opérations, de l'évaluation de l'insécurité alimentaire jusqu'à l'évaluation de l'impact de l'aide, demandent encore une attention et une réflexion soutenues au Niger. Une spatialisation régulière de l'aide alimentaire ciblée peut contribuer à l'amélioration de l'efficacité de cette chaîne. Ce document souhaite avant tout soulever l'intérêt de la communauté des acteurs de l'aide pour la réalisation régulière de cet exercice de spatialisation de l'aide ciblée.



## Bibliographie

CILSS, 1996, Etude sur la prévention et la gestion des crises alimentaires au Niger, document provisoire, I. Amadou et H. A. Maissadje, septembre 1996

CILSS et UE, 1989, « Situation alimentaire céréalière des pays du CILSS : exercice 1988/89 », DIAPER, novembre 1989

\_\_\_\_\_, 1990, « Situation alimentaire céréalière des pays du CILSS : exercice 1989/90 », DIAPER, novembre 1990

\_\_\_\_\_, 1991, « Situation alimentaire céréalière des pays du CILSS : exercice 1990/91 », DIAPER, novembre 1991

\_\_\_\_\_, 1992, « Situation alimentaire céréalière des pays du CILSS : exercice 1991/92 », DIAPER, novembre 1992

\_\_\_\_\_, 1993, « Situation alimentaire céréalière des pays du CILSS : exercice 1992/93 », DIAPER, novembre 1993

\_\_\_\_\_, 1994, « Situation alimentaire céréalière des pays du CILSS : exercice 1993/94 », DIAPER, novembre 1994

\_\_\_\_\_, 1995, « Situation alimentaire céréalière des pays du CILSS : exercice 1994/95 », DIAPER, novembre 1995

\_\_\_\_\_, 1996, « Les normes de consommation céréalière dans les pays du CILSS », DIAPER III, Communication présentée à Dakar, réunion SISAS, septembre 1996

\_\_\_\_\_, 1996, « Situation alimentaire céréalière des pays du CILSS : exercice 95/96 », DIAPER, novembre 1996

Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux, Direction générale du Plan, Ministère des Finances et du Plan, 1993, « Enquête Démographique et de Santé Niger 1992 », septembre 1993

EIU, 1995, « Niger and Burkina Faso : Country Profile 1995-96 », 1995

FEWS, 1996 « Niger Vulnerability Assessment : Technical appendix and methodology », June 1996, USAID/FEWS

IFPRI, 1992, « Food security through employment in the Sahel : labor intensive programs in Niger », P. Webb, Report to the GTZ, décembre 1992

Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Direction de l'agriculture, Services des statistiques agricoles, « Bilan de la production définitive par arrondissement de 1991 à 1995 », octobre 1996

- Ministère des Finances et du Plan et le Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire, 1993, « Les arrondissements du Niger : Images socio-économiques », Niamey, juin 1993
- Ministère des Finances et du Plan, 1995, « Projet d'analyse et de Suivi de la Politique Economique : Estimation des échanges commerciaux Niger-Nigeria », Niamey, mars 1995
- PAM, 1995, Rapport de synthèse : évaluation intérimaire du projet Niger 2734 (Elarg. 1) - Développement rural à buts multiples, comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, mai 1995
- \_\_\_\_\_, 1996a, Points à discuter sur l'idée de projet pour une nouvelle phase d'assistance du PAM au secteur de la santé au Niger (projet 2072), Document de travail, PAM Niger, 1996
- \_\_\_\_\_, 1996b, Projet de développement rural à buts multiples NER 2734, Document de travail, PAM Niger, 1996
- \_\_\_\_\_, 1996c, « Evolution économique sociale et politique du Niger et parallèle avec l'éducation », Document de travail, 1996
- \_\_\_\_\_, 1996d, « Assistance alimentaire aux écoles primaires en milieu nomade et transhumant », projet Niger 2445 (Elarg. 4), mars 1996
- République du Niger, 1992, « Recensement général de la population 1988 : analyse des données définitives », Ministère de l'économie et des finances, février 1992
- République du Niger, 1994a, « Enquête sur le budget et la consommation des ménages au Niger 1989/90-1992/93 : profil de pauvreté », Ministère des Finances et du Plan, PNUD, novembre 1994
- République du Niger, 1994b, « Enquête sur le budget et la consommation des ménages au Niger, phase urbaine 1989/90, volet A : les dépenses, la consommation et l'approche de la pauvreté en milieu urbain », Ministère des Finances et du Plan, PNUD, novembre 1994
- République du Niger, 1994c, « Enquête sur le budget et la consommation des ménages au Niger, phase urbaine 1989/90, volet B : Alimentation et état nutritionnel de la population », Ministère des Finances et du Plan, PNUD, novembre 1994
- République du Niger, 1995a, « Enquête sur le budget et la consommation des ménages au Niger 1992/93, phase rurale, volet A : Les dépenses des ménages en milieu rural », Ministère des Finances et du Plan, PNUD, mai 1995
- République du Niger, estimation 1995b, « Programme cadre national de lutte contre la pauvreté , Diagnostic général de la pauvreté : Volume I », Comité interministériel Chargé de la Table ronde sur la Pauvreté au Niger

République du Niger, 1995c, « Informations générales sur les cantines scolaires et établissements secondaires à internat », Projet PAM/NER/2445/III, Programme d'assistance aux cantines scolaires, Ministère de l'Education Nationale, octobre 1995

République du Niger et ONUAA, 1994, « Programme complet de sécurité alimentaire », Rome, Octobre 1994

Save the Children Fund (SCF), 1995, Fiches techniques sur les problèmes structurels et les considérations d'urgence relative à l'insécurité alimentaire par arrondissement au Niger, 1995

World Bank, 1996, « Niger Poverty Assessment : a Resilient People in a Harsh Environment », Report N° 15344-NIR, juin 1996

Base de données statistiques :

FEWS Niger, 1996, Base de données statistiques sur la population du Niger par arrondissement, USAID/FEWS Niger, 1996

\_\_\_\_\_, 1996, Base de données statistiques sur l'élevage au Niger par arrondissement, USAID/FEWS Niger, 1996

PAM - Interfais, 1996, Flux d'aide alimentaire - 1995, Le moniteur, Edition spéciale, avril 1996

FAO , 1996, FAOSTAT : Série Informatiques, statistiques, 1996

OCDE/BAD/CILSS, 1993, Description du peuplement de l'Afrique de l'Ouest, Commentaires de la base de données, Document de travail, SAH/D(93)415, 1993.



## Croisement des niveaux de déficit/excédent per capita et des niveaux de vulnérabilité par systèmes d'évaluation de la vulnérabilité

En nombre d'arrondissements	Déficit> 100kg/hab	Déficit< 100kg/hab	Excédent< 100kg/hab	Excédent> 100kg/hab	Total général
<b>PCSA</b>					
peu d'insécurité		7	3		10
insécurité moindre		9			9
insécurité moyenne	1	3	4		8
insécurité élevée	6	1	1		8
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>20</b>	<b>8</b>		<b>35</b>
<b>SAP 1993</b>					
modérément vulnérable		1	6	1	8
vulnérable	4	8	8	1	21
extrêmement vulnérable	2	3	1		6
Etat de famine					
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>35</b>
<b>SAP 1994</b>					
modérément vulnérable		1			1
vulnérable	3	8	5	1	17
extrêmement vulnérable	9	5			14
Etat de famine	2	1			3
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>35</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>27</b>	<b>47</b>	<b>28</b>	<b>3</b>	<b>105</b>

Source : SAP/PCSA (République du Niger et ONUAA, 1994)/Statistiques nationales/FEWS/Club du Sahel

Pour le système PCSA, la vulnérabilité calculée étant annuelle de moyen terme, nous avons utilisé les tendances du déficit/excédent calculées sur les résultats des récoltes de 1990/91 à 1995/96 en mil et sorgho. Pour le SAP, la vulnérabilité calculée étant annuelle, nous avons utilisé les résultats des récoltes des deux années concernées soient 1992/93 et 1993/94.

On remarque que :

1. Sur les 74 cas (27+47) d'arrondissements déficitaires, 65 sont classés en insécurité moyenne ou élevée et vulnérables ou plus. Les 27 cas d'arrondissements très déficitaires (>100 kg/habitants) le sont tous.
2. Certains arrondissements au déficit inférieur à 100 kg/habitants peuvent être peu insécures (7 cas) ou modérément vulnérables (2 cas).
3. Sur les 31 cas (28+3) d'arrondissements excédentaires, seulement 10 sont peu insécures (3 cas) ou modérément vulnérables (7 cas).

## 1993 - Flux d'aide alimentaire par type et par arrondissement

Arrondissement	Cantines Scolaires	Aide à la santé et à la nutrition	Vivres Contre Travail	Aide urgence	Banques de céréales	Total	Part des arrondis- sements	Population	Part de la popula- tion	aide en kg/capita/an
Arlit	124	164	35	1 250	0	1 573	3%	107 002	1%	14,70
Bilma	76	110	2	425	0	613	1%	9 243	0%	66,27
Tchirozerine	355	145	0	1 459	0	1 960	4%	92 863	1%	21,10
Agadez C	10	153	306	366	82	917	2%	62 779	1%	14,60
Diffa	90	24	116	630	0	860	2%	71 153	1%	12,09
Diffa C	0	74	0	40	0	114	0%	15 028	0%	7,56
Maine Sonoa	113	179	238	300	0	830	2%	86 095	1%	9,64
N'Guigmi	74	104	15	390	0	583	1%	26 676	0%	21,85
Bobeye	0	30	57	300	0	387	1%	245 212	3%	1,58
Dosso (A+C)	0	134	62	711	90	996	2%	298 959	3%	3,33
Doutchi	33	76	261	364	0	735	1%	376 242	4%	1,95
Gaya	0	0	0	0	0	0	0%	196 793	2%	0,00
Loga	23	73	23	1 695	0	1 815	3%	106 301	1%	17,07
Aguié	0	57	124	100	50	331	1%	201 439	2%	1,64
Dakoro	232	172	346	900	0	1 650	3%	305 226	4%	5,41
Guidan Roundji	13	0	42	150	0	205	0%	254 776	3%	0,80
Madarounea	0	0	86	0	0	86	0%	225 116	3%	0,38
Maradi C	0	356	26	31	0	414	1%	166 173	2%	2,49
Mayahi	97	123	3	450	0	673	1%	262 006	3%	2,57
Tessaoua	57	166	101	300	0	624	1%	255 679	3%	2,44
Birnin Konni	11	173	296	9	0	489	1%	300 970	4%	1,63
Bouza	19	45	258	100	0	422	1%	202 474	2%	2,08
Ileleia	21	173	146	2 216	0	2 556	5%	199 731	2%	12,80
Keita	31	53	2 405	495	0	2 984	6%	176 875	2%	16,87
Madaoua	32	24	772	9	0	836	2%	253 792	3%	3,29
Tahoua	10	67	2 081	262	23	2 442	5%	221 355	3%	11,03
Tahoua C	0	104	0	180	0	284	1%	62 244	1%	4,56
Tchintabaraden/Aballak	423	409	138	650	0	1 621	3%	78 981	1%	20,52
Fillingue	204	188	337	880	0	1 609	3%	331 315	4%	4,86
Kollo	36	0	110	450	0	596	1%	272 089	3%	2,19
Niamey c	0	926	433	163	0	1 522	3%	493 158	6%	3,09
Ouallam	197	214	60	2 930	0	3 400	7%	217 138	3%	15,66
Say	66	22	92	0	0	180	0%	206 903	2%	0,87
Tera	154	277	162	1 250	0	1 843	4%	345 248	4%	5,34
Tillabéri	96	136	163	1 661	100	2 155	4%	167 812	2%	12,84
Goure	215	171	236	550	24	1 197	2%	190 002	2%	6,30
Magaria	118	89	41	735	17	1 001	2%	400 979	5%	2,50
Matamaye	23	3	33	141	0	200	0%	193 895	2%	1,03
Mirriah	146	60	318	361	0	886	2%	488 611	6%	1,81
Tanout	253	350	255	8 519	103	9 480	18%	215 878	3%	43,91
Zinder C	0	600	101	375	31	1 108	2%	166 499	2%	6,65
<b>Total</b>	<b>3 353</b>	<b>6 226</b>	<b>10 278</b>	<b>31 796</b>	<b>520</b>	<b>52 172</b>	<b>100%</b>	<b>8 550 709</b>	<b>100%</b>	<b>6,10</b>
<b>Part des types d'aide alimentaire</b>	<b>6%</b>	<b>12%</b>	<b>20%</b>	<b>61%</b>	<b>1%</b>	<b>100%</b>				



## 1994 - Flux d'aide alimentaire par type et par arrondissement

Arrondissements	Cantines Scolaires	Aide à la santé et à la nutrition	Vivres Contre Travail	Aide urgence	Banques de céréales	Total	Part des arrondissements	Population	Part de la population	aide en kg/capita/an
Arlit	134	191	8	1 274	0	1 608	4%	117 060	1%	13,73
Bilma	107	173	4	112	0	396	1%	9 409	0%	42,11
Tchirozerine	375	197	117	1 139	75	1 903	4%	95 927	1%	19,84
Agadez C	33	170	38	314	15	570	1%	65 855	1%	8,65
Diffa	132	83	195	702	10	1 122	2%	72 932	1%	15,38
Diffa C	0	95	0	130	0	225	0%	15 380	0%	14,62
Maïne Sinoa	113	189	83	754	0	1 139	3%	86 870	1%	13,11
N'Guigmi	90	168	0	342	0	599	1%	26 383	0%	22,71
Bobeye	0	108	27	166	0	300	1%	254 039	3%	1,18
Dosso (A+C)	0	230	136	68	0	434	1%	310 901	4%	1,40
Doutchi	34	241	128	765	0	1 167	3%	390 163	4%	2,99
Gaya	0	0	0	336	0	336	1%	204 075	2%	1,65
Loga	33	119	65	0	0	217	0%	110 553	1%	1,97
Aguié	0	88	29	0	0	116	0%	207 684	2%	0,56
Dakoro	196	203	155	1 025	50	1 629	4%	315 909	4%	5,16
Guidan Roundji	18	0	12	66	0	97	0%	264 712	3%	0,37
Madarounea	0	0	30	28	0	58	0%	231 869	3%	0,25
Maradi C	20	424	23	15	0	483	1%	180 464	2%	2,68
Mayahi	86	138	21	586	0	831	2%	269 525	3%	3,08
Tessaoua	55	151	13	0	0	218	0%	265 139	3%	0,82
Birmin Konni	14	220	183	271	0	688	2%	311 504	4%	2,21
Bouza	21	62	897	1 683	0	2 663	6%	207 131	2%	12,86
Illela	24	183	97	544	0	848	2%	205 124	2%	4,13
Keita	34	61	1 842	470	0	2 407	5%	180 589	2%	13,33
Madaoua	56	18	858	0	0	933	2%	262 675	3%	3,55
Tahoua	16	78	1 321	1 784	140	3 339	7%	228 439	3%	14,61
Tahoua C	13	131	0	203	0	346	1%	65 045	1%	5,33
Tchintabaraden/Aballak	479	464	562	543	285	2 333	5%	77 954	1%	29,93
Fillingue	213	173	369	1 553	0	2 309	5%	341 254	4%	6,76
Kollo	35	0	163	631	0	828	2%	281 068	3%	2,95
Niamey c	19	611	265	235	0	1 130	2%	516 361	6%	2,19
Ouallam	185	255	283	2 888	0	3 610	8%	223 001	3%	16,19
Say	93	25	67	0	0	185	0%	217 041	2%	0,85
Tera	163	334	320	2 169	0	2 987	7%	356 296	4%	8,38
Tilliberi	118	266	241	215	0	841	2%	169 994	2%	4,94
Goure	268	258	296	319	58	1 199	3%	196 272	2%	6,11
Magaria	83	151	54	39	117	444	1%	411 003	5%	1,08
Matamaye	16	0	74	98	40	228	1%	200 487	2%	1,14
Mirriah	150	85	142	1 149	67	1 593	4%	504 735	6%	3,16
Tanout	190	596	140	895	87	1 907	4%	221 059	2%	8,63
Zinder C	2	680	261	21	26	989	2%	177 821	2%	5,56
<b>Total</b>	<b>3 617</b>	<b>7 619</b>	<b>9 517</b>	<b>23 532</b>	<b>970</b>	<b>45 255</b>	<b>100%</b>	<b>8 849 703</b>	<b>100%</b>	<b>5,11</b>
<b>Part des types d'aide alimentaire</b>	<b>8%</b>	<b>17%</b>	<b>21%</b>	<b>52%</b>	<b>2%</b>	<b>100%</b>				

## 1995 - Flux d'aide alimentaire par type et par arrondissement

Arrondissements	Cantines Scolaires	Aide à la santé et à la nutrition	Vivres Contre Travail	Aide urgence	Banques de céréales	Total	Part des arrondis- sements	Population	Part de la popula- tion	aide en kg/capita/a n
Arlit	84	174	0	0	0	258	1%	128 064	1%	2,01
Bilma	97	180	0	0	0	277	1%	9 578	0%	28,88
Tchirozerine	236	232	0	250	0	718	4%	99 093	1%	7,25
Agadez C	14	189	0	0	0	203	1%	69 082	1%	2,94
Diffa	65	85	0	0	0	150	1%	74 755	1%	2,00
Diffa C	0	112	21	31	0	164	1%	15 740	0%	10,44
Maine Sonoa	88	258	176	61	0	582	3%	87 651	1%	6,64
N'Guigmi	66	133	48	0	0	247	1%	26 092	0%	9,48
Bobeye	0	114	20	0	0	134	1%	263 185	3%	0,51
Dosso (A+C)	0	226	17	0	0	244	1%	323 321	4%	0,75
Doutchi	15	265	176	40	0	496	3%	404 599	4%	1,23
Gaya	0	0	0	0	0	0	0%	211 625	2%	0,00
Loga	18	144	0	38	0	200	1%	114 976	1%	1,74
Aguié	0	80	68	0	0	147	1%	214 122	2%	0,69
Dakoro	133	172	0	4	0	309	2%	326 966	4%	0,95
Guidan Roudji	25	0	44	8	0	77	0%	275 036	3%	0,28
Madarounea	0	0	59	5	0	64	0%	238 826	3%	0,27
Maradi C	52	499	8	0	0	559	3%	195 984	2%	2,85
Mayahi	48	184	0	0	0	233	1%	277 261	3%	0,84
Tessaoua	36	189	0	0	0	224	1%	274 949	3%	0,82
Birnin Konni	12	262	176	0	0	449	2%	322 407	4%	1,39
Bouza	13	69	577	0	0	659	4%	211 895	2%	3,11
Illela	16	175	111	0	0	302	2%	210 662	2%	1,43
Keita	19	69	1 109	0	0	1 197	6%	184 382	2%	6,49
Madaoua	44	32	1 855	30	0	1 961	11%	271 868	3%	7,21
Tahoua	10	116	0	28	51	204	1%	235 749	3%	0,87
Tahoua C	30	147	0	0	0	176	1%	67 972	1%	2,59
Tchintabarader/Aballak	336	525	310	0	0	1 171	6%	76 941	1%	15,22
Fillingue	130	254	508	0	0	892	5%	351 492	4%	2,54
Kollo	21	0	40	30	0	91	0%	290 343	3%	0,31
Niamey c	44	739	31	50	0	864	5%	540 655	6%	1,60
Ouallam	105	275	490	136	0	1 006	5%	229 022	3%	4,39
Say	52	47	53	0	0	152	1%	227 676	2%	0,67
Tera	96	297	660	30	0	1 083	6%	367 697	4%	2,95
Tillabéri	72	287	430	0	0	789	4%	172 203	2%	4,58
Goure	148	249	261	17	37	713	4%	202 749	2%	3,52
Magaria	45	94	0	50	0	189	1%	421 279	5%	0,45
Matamaye	9	0	0	0	0	9	0%	207 304	2%	0,04
Mirriah	84	82	166	0	38	369	2%	521 391	6%	0,71
Tanout	95	193	0	20	33	340	2%	226 364	2%	1,50
Zinder C	3	562	46	66	0	677	4%	189 912	2%	3,56
<b>Total</b>	<b>2 360</b>	<b>7 709</b>	<b>7 460</b>	<b>894</b>	<b>158</b>	<b>18 581</b>	<b>100%</b>	<b>9 160 870</b>	<b>100%</b>	<b>2,03</b>
<b>Part des types d'aide alimentaire</b>	<b>13%</b>	<b>41%</b>	<b>40%</b>	<b>5%</b>	<b>1%</b>	<b>100%</b>				

## Flux d'aide alimentaire par département, 1993-1995

## 1993

Départements	Cantines Scolaires	Aide à la santé et à la nutrition	Vivres Contre Travail	Aide urgence	Banques de céréales	Total	Part des arrondissements	Population	Part de la population	aide en kg/capita/an
Agadez	566	572	343	3 500	82	5 062	10%	271 887	3%	18,62
Diffa	277	381	369	1 360	0	2 387	5%	198 952	2%	12,00
Dosso	56	313	403	3 070	90	3 933	8%	1 223 507	14%	3,21
Maradi	399	874	728	1 931	50	3 982	8%	1 670 415	20%	2,38
Tahoua	546	1 048	6 096	3 921	23	11 633	22%	1 496 423	18%	7,77
Tillaberry	752	838	923	7 171	100	9 784	19%	1 540 504	18%	6,35
Zinder	756	1 274	985	10 681	175	13 870	27%	1 655 862	19%	8,38
Niamey c	0	926	433	163	0	1 522	3%	493 158	6%	3,09
<b>Total</b>	<b>3 353</b>	<b>6 226</b>	<b>10 278</b>	<b>31 796</b>	<b>520</b>	<b>52 172</b>	<b>100%</b>	<b>8 550 709</b>	<b>100%</b>	<b>6,10</b>
Part des types d'aide alimentaire	6%	12%	20%	61%	1%	100%				

## 1994

Départements	Cantines Scolaires	Aide à la santé et à la nutrition	Vivres Contre Travail	Aide urgence	Banques de céréales	Total	Part des arrondissements	Population	Part de la population	aide en kg/capita/an
Agadez	650	731	167	2 839	90	4 477	10%	288 252	3%	15,53
Diffa	334	535	277	1 928	10	3 085	7%	201 564	2%	15,31
Dosso	67	698	355	1 335	0	2 455	5%	1 269 732	14%	1,93
Maradi	376	1 004	283	1 720	50	3 433	8%	1 735 303	20%	1,98
Tahoua	657	1 217	5 761	5 498	425	13 557	30%	1 538 461	17%	8,81
Tillaberry	806	1 054	1 443	7 456	0	10 759	24%	1 588 653	18%	6,77
Zinder	708	1 770	966	2 521	395	6 360	14%	1 711 376	19%	3,72
Niamey c	19	611	265	235	0	1 130	2%	516 361	6%	2,19
<b>Total</b>	<b>3 617</b>	<b>7 619</b>	<b>9 517</b>	<b>23 532</b>	<b>970</b>	<b>45 255</b>	<b>100%</b>	<b>8 849 703</b>	<b>100%</b>	<b>5,11</b>
Part des types d'aide alimentaire	8%	17%	21%	52%	2%	100%				

## 1995

Départements	Cantines Scolaires	Aide à la santé et à la nutrition	Vivres Contre Travail	Aide urgence	Banques de céréales	Total	Part des arrondissements	Population	Part de la population	aide en kg/capita/an
Agadez	432	774	0	250	0	1 456	8%	305 818	3%	4,76
Diffa	219	588	245	92	0	1 144	6%	204 239	2%	5,60
Dosso	33	749	214	78	0	1 074	6%	1 317 706	14%	0,81
Maradi	295	1 123	178	17	0	1 614	9%	1 803 143	20%	0,89
Tahoua	479	1 395	4 138	58	51	6 120	33%	1 581 876	17%	3,87
Tillaberry	476	1 161	2 181	196	0	4 014	22%	1 638 433	18%	2,45
Zinder	383	1 179	473	153	107	2 296	12%	1 768 999	19%	1,30
Niamey c	44	739	31	50	0	864	5%	540 655	6%	1,60
<b>Total</b>	<b>2 360</b>	<b>7 709</b>	<b>7 460</b>	<b>894</b>	<b>158</b>	<b>18 581</b>	<b>100%</b>	<b>9 160 870</b>	<b>100%</b>	<b>2,03</b>
Part des types d'aide alimentaire	13%	41%	40%	5%	1%	100%				

